Le Laïc, signe de L'Église dans le monde : Étude des textes du Synode pour le Liban

Marguerite El Asmar

Mémoire de Master en sciences religieuses / option théologie pratique Faculté des Sciences Religieuses Université Saint-Joseph de Beyrouth Juillet 2004

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE: LE LAÏC DANS L'EGLISE	5
CHAPITRE I L'IDENTITE DU LAÏC DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE CATHOLIQUE 6 CHAPITRE II LE SENS THEOLOGIQUE DE LA VOCATION DU LAÏC	15
DEUXIEME PARTIE: LE LAÏC DANS LE MONDE	22
CHAPITRE III LA MISSION DU LAÏC INSCRITE DANS LA MISSION DE L'EGLISE CHAPITRE IV LE SENS THEOLOGIQUE DE LA MISSION DU LAÏC DANS LE MONDE CHAPITRE V LA FORMATION DU LAÏC A LA MISSION DANS LE MONDE	E31
TROISIEME PARTIE: LE LAÏC AU LIBAN	43
CHAPITRE VI L'EGLISE AU LIBAN	53
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	78
SOURCES	78
OUVRAGES	78
ARTICLES	79
REFERENCES ELECTRONIQUES	82
REFERENCES POUR LES NORMES DE REDACTION	
OUTIL DE RECHERCHE	
TABLE DES SIGLES	84
TABLE DES MATIERES	85

INTRODUCTION

L'Eglise n'est pas uniquement une société organisée avec une hiérarchie, des membres et des lois. C'est surtout une communauté vivifiée par l'Esprit Saint qui souffle là où il veut et par le Christ dont la grâce dépasse les espaces privilégiés et se donne abondamment à tous. Sa mission est d'édifier le royaume de paix, de justice et d'amour dans le monde. Appartiennent à cette communauté ecclésiale des membres qu'on nomme 'laïcs' et qui participent à sa mission. Dans ce travail, nous avons voulu réfléchir le sens théologique de la présence des laïcs, membres de l'Eglise, dans le monde et spécialement au Liban.

De par son nom même, le laïc appartient au peuple et au monde. Comment vit-il cette mission spécifique dans la société civile ? Et comment celle-ci est-elle inscrite dans la mission de l'Eglise, sacrement universel de salut ? Peut-on dire que le laïc se révèle signe de l'Eglise dans le monde ? Comment cette expression de 'signe' exprime-t-elle la présence du laïc dans le monde ? Comment peut-elle contribuer ainsi à l'édification du royaume ? L'action du laïc en tant que signe mène-t-elle le monde à rencontrer le Christ et à croire en l'espérance ? Comment cette action peut-elle rendre présente l'Eglise dans le monde et ouvrir la voie vers le royaume ?

Au Liban, le rôle des laïcs n'est pas bien défini alors qu'ils occupent une place importante. Qu'est-ce qui spécifie la mission du laïc au Liban? Dans la phase post-synodale de l'Eglise particulière du Liban, comment cette question est-elle envisagée? Quelles peuvent être les nouvelles perspectives pour que le laïc libanais soit vraiment en train de rendre l'Eglise présente là où il vit?

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi comme support des textes de l'enseignement de l'Eglise catholique tels les documents conciliaires de Vatican II et l'Exhortation apostolique pour les fidèles laïcs. En ce qui concerne l'Eglise du Liban, nous nous sommes limités à ceux du Synode pour le Liban. Il est vrai que notre champ de recherche pourrait être complété par des enquêtes sur le terrain et des lectures plus vastes pour enrichir arguments des hypothèses et évoquer la réalité actuelle du Liban.

Toutefois, ce travail s'inscrit dans une recherche théologique qui touche l'enseignement de l'Eglise sur le laïc et qui mène à un renouveau pratique dans l'Eglise. Le choix des textes demeure dans un cadre d'une théologie pratique. C'est une réflexion sur des laïcs dans un contexte spatio-temporel précis à partir de documents, eux-mêmes

fruits d'une réalité vécue et d'une expérience ecclésiale. Par exemple, l'Exhortation apostolique post-synodale, une espérance nouvelle pour le Liban est un des documents du synode censé atteindre et engager tous les membres de l'Eglise du Liban.

C'est donc à partir de ces documents que nous tenterons de démontrer que le laïc est signe de l'Eglise dans le monde et de proposer des perspectives pour que le laïc libanais puisse être signe de l'Eglise dans son milieu.

La démarche que nous suivrons commencera par situer le laïc, son identité et sa vocation, comme membre de l'Eglise. Ainsi, nous pourrons mieux concevoir la spécificité de sa mission et les fondements de la théorie du « laïc signe de l'Eglise dans le monde ». Enfin, à partir d'une étude des textes du Synode pour le Liban, nous verrons comment s'applique l'enseignement de l'Eglise catholique sur le vécu de l'Eglise du Liban. Nous proposerons alors des perspectives nouvelles pour que le laïc libanais puisse être pleinement signe de l'Eglise dans son milieu.

Première Partie : LE LAÏC DANS L'EGLISE

Le terme 'laïc' vient du grec laos ou laïkos. Que signifient ces origines et quel sens donnent-elles au mot 'laïc' ? Quelle est la conception du laïc dans l'enseignement de l'Eglise catholique ? Quelles approches décrivent-elles son identité et sa vocation ? Pour bien concevoir la mission du laïc dans le monde, il convient de préciser d'abord ce que recouvre le terme laïc. Ainsi, d'une part, à partir des différents textes de l'Eglise catholique nous préciserons l'identité du laïc. Pour cela, nous allons rechercher les origines de ce terme, examiner la définition que donne Vatican II du laïc, son statut dans le droit canonique et discerner la portée des sacrements dans son identité. D'autre part, nous étudierons la vocation du laïc. Tout en partant du Christ comme fondement de la vocation du laïc qui participe au projet du royaume, nous discernerons l'importance de la vie spirituelle et finalement, donnerons des exemples concrets de la diversité de vocations laïques.

CHAPITRE I L'IDENTITE DU LAÏC DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Avec le concile œcuménique Vatican II, une nouvelle approche de l'ecclésiologie s'inaugure. Elle conçoit autrement les ministères chrétiens et influence spécialement la théologie du laïcat. Dans son enseignement, l'Eglise catholique parle désormais davantage du fidèle laïc, son identité, sa vocation, sa place, son engagement, son apostolat et sa formation. Après avoir énoncé les origines du terme laïc, nous consulterons Vatican II et les codes de droit canonique latin et oriental pour développer son statut, son identité et sa dimension sacramentelle.

A. Origines du terme 'laïc'

L'encyclopédie Catholicisme explique que dans l'Ancien Testament, les membres du peuple de Dieu étaient nommés 'frères'. Cette expression revient dans le Nouveau Testament pour les membres de la communauté chrétienne appelés aussi 'saints', 'élus', 'disciples' et 'amis'. Vers la fin du premier siècle, une nette distinction s'instaura entre les fidèles et ceux qui avaient des fonctions dans l'Eglise comme prophète, apôtre, docteur, ancien ou épiscope, on appela donc 'laïcs' les simples fidèles par opposition aux lévites ou prêtres qui ont reçu la charge du ministère³.

Par ailleurs, nous retrouvons dans la première épître de Pierre le terme 'laos' qui désignait déjà le peuple chrétien : « vous qui jadis n'étiez pas un peuple et qui êtes maintenant le Peuple de Dieu, qui n'obteniez pas miséricorde et qui maintenant avez obtenu miséricorde » (I P 2, 10). Actuellement, le terme 'laïc' désigne l'ensemble des membres de l'Eglise qui ne font pas partie de la hiérarchie⁴.

De même, le Dictionnaire critique de théologie énonce que 'laïc' vient de l'adjectif grec 'laïkos' qui signifie celui qui appartient au peuple ou provient de lui. Ce terme qui

¹ Cf. I Si 49, 15; Nb 20, 3 et I Ch 28, 2.

² Cf. Ac 27, 3 et Hb 3, 1.

³ Cf. DUPUY B.-D., "Laïc – origines du terme", in : Catholicisme - hier, aujourd'hui, demain, sous la direction de JAQUEMET G., Letouzey et Ané, Paris, 1967, T. VI, col. 1626–1627.

⁴ Cf. BRIDE A., "Laïc (droit canon)", in : Catholicisme - hier, aujourd'hui, demain, op. cit., T. VI, col. 1639–1640.

n'existe pas dans le Nouveau Testament est dérivé de laos qui désigne peuple, mot qui existe dans l'Ancien et le Nouveau Testament⁵.

Le Dictionnaire de spiritualité explique que le mot 'laïc' est antérieur au vocabulaire religieux chrétien. Dans la langue cultuelle grecque, il signifiait au II^e siècle avant Jésus-Christ les non-initiés. Dans l'Ancien Testament, il désignait ce qui est 'profane', ordinaire et non spécialement consacré à Dieu. Il n'est pas utilisé en ce sens dans le Nouveau Testament⁶.

A partir de cet aperçu sur les origines et les définitions du terme 'laïc', nous concluons qu'il existe deux sources étymologiques grecques pour ce terme : 'laos' qui signifie peuple et 'laïkos' qui désigne ce qui est profane et relève du peuple.

B. Les trois dimensions de l'identité du laïc selon Vatican II

La constitution dogmatique Lumen Gentium de Vatican II parle de l'Eglise. En son chapitre III, elle évoque son mystère et c'est justement le chapitre IV, peuple de Dieu, qui est consacré aux laïcs, la hiérarchie sera étudiée plus loin. L'ordre des chapitres est intéressant et montre l'évolution de la pensée de l'Eglise.

Au début du chapitre IV, le terme 'laïcs' est défini de la manière suivante :

« Tous les fidèles, à l'exclusion des membres engagés dans un ordre sacré et dans un état religieux reconnu par l'Eglise; c'est-à-dire les fidèles qui, après avoir été incorporés au Christ par le baptême, ont été associés au peuple de Dieu et rendus à leur manière participants de l'office sacerdotal, prophétique et royal du Christ, et qui exercent pour leur part la mission dévolue au peuple chrétien tout entier dans l'Eglise et dans le monde »⁷.

En effet, selon Jan GROOTAERS⁸, cette définition de Vatican II redonne au laïc son image classique de non-prêtre et non-religieux engagé dans l'Eglise et le monde. Elle s'éloigne aussi de son image cléricale qui lui attribuait le rôle de collaborateur du prêtre.

⁵Cf. *Dictionnaire critique de théologie*, sous la direction de LACOSTE Jean-Yves, Presses Universitaires de France, Paris, 1998, p. 637.

⁶ Cf. CONGAR Yves, "Laïc et laïcat – historique d'une spiritualité des laïcs", in : Dictionnaire de Spiritualité, Beauchesne, Paris, 1965, T. IX, col. 79.

⁷ LG, n° 31.

⁸ Cf. GROOTAERS Jan, *Le chantier reste ouvert. Les laïcs dans l'Eglise et le monde*, Centurion, Paris, 1988, pp. 38-40.

Elle ouvre enfin vers une nouvelle image post-conciliaire qui considère autrement les caractéristiques du prêtre et du laïc et ainsi « affaiblit la polarité laïcat / clergé »⁹.

Par ailleurs, nous remarquons dans cette définition que tout baptisé non-religieux et non-prêtre est un fidèle laïc. Alors, peut-on dire qu'un non-croyant baptisé est un fidèle laïc ? Un baptisé qui n'est pas conscient de sa mission et/ou de son engagement dans l'Eglise peut-il être considéré comme un fidèle laïc ? La citation même de Vatican II laisse entendre que le fidèle laïc est conscient de sa mission chrétienne et cherche à l'accomplir. Cette confusion s'efface avec GROOTAERS qui considère existentiel et non essentiel cet élément d'engagement et de mission dans la définition du laïc. « L'approche existentielle accompagnée de l'insistance sur l'engagement dans le monde n'est pas entendue comme une définition de l'essence du laïcat » 10.

Nous en déduisons que tout baptisé est un fidèle, ce fidèle est ou bien religieux ou bien prêtre ou bien laïc. Le fidèle laïc, de par son essence, ayant reçu le baptême, est membre de l'Eglise et, de par son existence, exerce sa mission dans le monde. Parmi les fidèles laïcs, certains sont conscients de leur mission et sont engagés pour la vivre dans le monde, d'autres ignorent leur religion ou le sens de leur baptême pour diverses raisons. Toutefois, les écrits catholiques s'adressent à tout fidèle laïc en espérant qu'un jour il prendra conscience de la dimension existentielle de sa foi.

Nous ajoutons que le rôle apostolique envers tous les hommes de la terre est inhérent à toute personne qui se veut 'chrétienne' au vrai sens du terme. « A tous les chrétiens donc incombe la très belle tâche de travailler ensemble pour faire connaître et accepter le message divin du salut par tous les hommes sur toute la terre »¹¹. Ainsi chaque fidèle selon sa place, en tant que laïc, prêtre ou religieux est appelé à exercer cet apostolat à sa manière et c'est ainsi qu'il réalise la dimension existentielle de son identité.

Bien qu'ayant un statut différent dans l'Eglise, prêtres, laïcs et religieux sont tous des fidèles et ont la même dignité et la même grâce parce qu'il n'y a « pas d'inégalité dans le Christ et dans l'Eglise »¹². C'est de cette manière que Vatican II a voulu souligner l'égalité profonde mais structurée entre tous les chrétiens membre du même corps du Christ. D'une part, ils ont la même dignité et la même grâce ; même dignité, parce qu'ils sont rétablis dans le Christ par leur baptême, c'est-à-dire qu'ils ont participé à la mort et à la résurrection de Jésus à travers ce sacrement et ont reçu ainsi une nouvelle vie en

⁹ Cf. GROOTAERS Jan, op. cit., p. 39.

¹⁰ *Ibid.*, p. 37.

¹¹ AA, n° 3.

¹² LG, no 32.

Christ; la même grâce, parce qu'ils sont tous fils de Dieu et par cette filiation s'unissent à Jésus-Christ qui est la grâce. D'autre part, cette égalité est structurée du fait que prêtres, religieux et laïcs ont des rôles différents à jouer au sein de l'Eglise. Chaque fidèle est appelé selon son statut, sa vocation et ses charismes à vivre sa mission dans l'Eglise et dans le monde.

En conséquence, Vatican II définit le laïc du côté statutaire comme non-prêtre et non-religieux, du côté essentiel comme fidèle chrétien et membre de l'Eglise et du côté existentiel ayant un engagement chrétien apostolique dans la vie.

C. Le statut du laïc dans le Droit Canonique

Après Vatican II, les codes de l'Eglise ont été modifiés. En ce qui concerne les laïcs, le Code de Droit Canonique de l'Eglise latine ou CIC¹³ a exercé une certaine influence sur le Code des Canons des Eglises Orientales ou CCEO¹⁴. Nous retrouvons dans ces deux codes une brève définition du laïc ainsi que les caractéristiques fonctionnelles, tant individuelles que communautaires, qu'il doit assumer. Le CCEO parle des 'fidèles chrétiens' dans son premier titre¹⁵ et consacre le titre XI aux 'laïcs'¹⁶. Quant au CIC, il traite des 'fidèles'¹⁷ puis des 'fidèles laïcs'¹⁸ dans les deux premiers titres de son second livre : 'Le Peuple de Dieu'.

Nous retrouvons au premier paragraphe du canon 207 du CIC : « Par institution divine, il y a dans l'Église, parmi les fidèles, les ministres sacrés qui en droit sont aussi appelés clercs, et les autres qui sont aussi appelés laïcs. » Quant au statut des fidèles consacrés, il est cité dans le second paragraphe du même canon.

¹³ Codex Iuris Canonici, Edition Wilson et Lafleur, Montréal, 1990.

¹⁴ Code des Canons des Eglises Orientales, Librairie Editrice Vaticane, Cité du Vatican, 1997.

¹⁵ Cf. CCEO, canons 7 à 26.

¹⁶ Cf. *ibid.*, canons 399 à 409.

¹⁷ Cf. CIC, canons 208 à 223.

¹⁸ Cf. *ibid.*, canons 224 à 231.

Le CCEO définit à son tour les laïcs comme « les fidèles chrétiens auxquels le caractère séculier est propre et spécial et qui, vivant dans le monde, participent à la mission de l'Eglise sans être constitués dans l'ordre sacré ni inscrits à l'état religieux » ¹⁹.

En plus du sacrement de baptême qui définit l'identité chrétienne de tous les fidèles, nous remarquons que, dans le CIC surtout, le statut du laïc est étroitement lié au sacrement de confirmation qui lui donne une intégration plus organique dans la structure de l'Eglise après le baptême²⁰. Non que l'ordonné et le consacré ne soient pas confirmés, mais pour eux, l'accent de la vocation et de la mission est mis pour le premier sur la vie religieuse et pour le second sur l'ordination sacerdotale. En effet, trois canons illustrent l'importance de la confirmation. Le canon 879 explique que le sacrement de confirmation imprime un caractère au fidèle et par lui « les baptisés, poursuivant le chemin de l'initiation chrétienne, sont enrichis du don de l'Esprit Saint et sont plus étroitement liés à l'Église ». Ainsi, ce sacrement les fortifie et les « oblige plus strictement à être témoins du Christ en parole et en acte ainsi qu'à propager et à défendre la foi ». Aux canons 225, §1 et 759, les textes expriment que les laïcs « en vertu du baptême et de la confirmation » sont chargés de l'apostolat et sont « par la parole et par l'exemple de leur vie chrétienne, témoins du message évangélique ».

Dans le CCEO, seul le canon 692 parle de l'importance de la confirmation dans la mission inséparable de tout fidèle : « Il faut que ceux qui ont été baptisés soient oints du saint myron, afin que, marqués du sceau du don de l'Esprit Saint, ils deviennent de plus aptes témoins et coédificateurs du Règne du christ »

Quant aux caractéristiques fonctionnelles du laïc, nous lisons dans le CIC que les laïcs ont le devoir de vivre en communion avec l'Eglise comme tous les fidèles²¹. En vertu de leur baptême et de leur confirmation, ils détiennent, en même temps que la tâche apostolique²², le devoir de transmettre le message de salut à tous les hommes de la terre surtout lorsqu'ils seuls à pouvoir accomplir ce devoir dans la société²³.

¹⁹ Cf. CCEO, canon 399. Le canon 381 § 3 mentionne la dignité des laïcs, cf. chap. III du titre X sur les clercs.

²⁰ Cf. HADDAD Elie, "Les laïcs entre Vatican II, le CIC et le CCEO", in : L'Alliance de la Sagesse, n° 3 (2003), p. 43.

²¹ Cf. CIC, canon 209.

²² Cf. *ibid.*, canon 211.

²³ Cf. *ibid.*, canon 225 § 1 et 2.

Le canon 401 du CCEO explique aussi que le laïc a pour vocation de chercher le royaume de Dieu dans le monde, d'être témoin du Christ dans sa vie privée, politique, sociale et familiale « en rayonnant de foi, d'espérance et de charité » et « de contribuer comme un ferment à la sanctification du monde »²⁴.

D. L'importance des sacrements dans l'identité du laïc

1. Le Baptême

Le baptême donne aux chrétiens la dignité d'être fils du Père et les intègre dans le peuple de Dieu. Ils deviennent unis au Corps mystique du Christ²⁵, temples de l'Esprit Saint et fils de Dieu : « Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier: Abba! Père! L'Esprit en personne se joint à notre esprit pour attester que nous sommes enfants de Dieu » (Rm 8, 15-16). Cette intégration les fait appartenir à la famille divine qu'est la Trinité et au Corps du Christ qu'est l'Eglise.

Le fidèle laïc est créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu²⁶. Etant à l'image de Dieu, le fidèle est appelé à ressembler au Christ, « Image du Dieu invisible, Premierné de toute créature » (Col 1, 15). Clément d'Alexandrie souligne : « N'est-ce pas ainsi que (...) l'homme a reçu aussitôt à la naissance 'l'image', et qu'il va plus tard, à mesure qu'il devient parfait accueillir en lui la ressemblance ? »²⁷. C'est le Christ donc qui est l'image parfaite de Dieu²⁸ et selon lui, l'homme est créé et recréé²⁹. L'homme est façonné à la création par le Père selon le Christ c'est-à-dire à son image et le salut lui est donné et redonné en permanence à travers le Christ envoyé par le Père.

Aussi le baptême, nouvelle naissance, renouvelle-t-il chez le fidèle laïc l'image originelle de Dieu en l'incorporant au Christ³⁰. Il le rend en plus participant aux œuvres

²⁴ Cf. CCEO, canon 401.

 $^{^{25}}$ Cf. I Co 12, 27: "Or vous êtes, vous, le corps du Christ, et membres chacun pour sa part".

²⁶ Cf. Gn 1, 26: "Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance".

²⁷ Stromates II, 22, 131, 6 PG 8, 1080c, éd. O. Stahlin, GCS 2, 1906, p. 185, et traduction C. Mondésert, SC 38, 1954, p.133, cité par : Dictionnaire de Spiritualité, op. cit., T. VI, col. 814.

²⁸ Cf. II Co 4, 4

²⁹ Cf. LAMARCHE Paul, « Image et ressemblance » dans « l'Ecriture sainte », in : dictionnaire de spiritualité, op. cit., T. VII, col. 1404.

³⁰ Cf. Rm 8, 29 : "Car ceux que d'avance il a discernés, il les a aussi prédestinés à reproduire l'image de son Fils, afin qu'il soit l'aîné d'une multitude de frères".

que Jésus a achevées durant sa vie humaine. Le fidèle laïc est appelé alors à lui ressembler de plus en plus et ce, en participant avec lui à la création de l'homme³¹, c'est-à-dire en œuvrant pour que l'humanité de toute personne se réalise pleinement à la manière de Jésus-Christ selon la volonté de Dieu.

2. La Confirmation

Quant à la confirmation, comme l'explique le Catéchisme de l'Eglise Catholique, elle enracine profondément le fidèle dans la filiation divine, dans le Christ et dans l'Eglise³². Le baptême donne une nouvelle naissance à l'homme en Jésus-Christ. La confirmation par l'Esprit fait de lui témoin de cette vie nouvelle. Il sera fortifié comme les apôtres à la pentecôte qui furent « remplis de l'Esprit Saint et commencèrent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer » (Ac 2, 4). Ils ont été envoyés dans le monde pour témoigner de la résurrection du Christ. Selon saint Thomas d'Aquin, « le confirmé reçoit le pouvoir de professer publiquement la foi chrétienne » ³³. La confirmation incite donc le laïc à rendre témoignage de son expérience de vie nouvelle qu'est la résurrection à travers sa parole et ses œuvres ; il est désormais davantage prêt pour sa mission dans l'Eglise³⁴.

Finalement, notons le rôle de l'Esprit Saint vivifiant qui, rend les laïcs conscients de leur mission pour le service du Christ et de l'Eglise.

3. L'Eucharistie

³¹ Cf. CLEMENT D'ALEXANDRIE, « Le pédagogue », II, chap. X, 83, 2, in : Sources Chrétiennes 108, Cerf, Paris, 1965, p. 165 : "L'homme est à l'image de Dieu par ce fait que tout homme qu'il est, il collabore à la naissance de l'homme".

³² Cf. Catéchisme de l'Eglise Catholique, Nouvelle édition, Centurion/Cerf/Fleurus-Mame/CECC, France, 1999, n° 1316 : "La Confirmation parfait la grâce baptismale ; elle est le sacrement qui donne l'Esprit Saint pour nous enraciner plus profondément dans la filiation divine, nous incorporer plus fermement au Christ, rendre plus solide notre lien avec l'Église, nous associer davantage à sa mission et nous aider à rendre témoignage de la foi chrétienne par la parole accompagnée des œuvres".

³³ S. Th., III, 72, 5 *ad.* 2, cité dans : Conseil pontifical pour les laïcs, « les laïcs confessent leur foi dans le monde d'aujourd'hui », in : *La documentation catholique*, n° 2201 (1999), n° 1, p. 304.

³⁴ Cf. Conseil pontifical pour les laïcs, « les laïcs confessent leur foi dans le monde d'aujourd'hui », *op. cit.*, n° 1, p. 304.

L'eucharistie est la source et le sommet de toute vie chrétienne³⁵. En participant à la célébration eucharistique les fidèles communient et édifient le corps du Christ.

C'est à travers cette célébration que le fidèle laïc participe à la mission sacerdotale du Christ; il confie au Père en son Fils son existence – ses joies, ses souffrances, sa vie conjugale et familiale, son travail et ses engagements sociaux – comme don spirituel. Par ses offrandes, le laïc consacre le monde à Dieu³⁶ parce qu'il remet entre les mains du Père en Jésus-Christ toute sa vie et toute son activité sur terre et ceci pour que le monde devienne lui-même offrande, louange et royaume de paix, de justice et d'amour.

De plus, par l'eucharistie, le laïc rend grâce à Dieu pour son don absolu de vie qu'il a reçu et reçoit toujours. Cet acte de reconnaissance, d'accueil et de grâce rappelle au fidèle sa communion dans le Christ, le sens de son baptême et sa propre vocation.

La participation à l'eucharistie est aussi un nouveau départ avec le Christ³⁷. En effet, l'eucharistie est un repas du royaume et participer à l'eucharistie est un acte de foi qui permet un vrai témoignage du royaume dans le monde. La nouvelle alliance scellée par son sang que Jésus noue en donnant sa vie dans l'eucharistie fait entrer les fidèles dès aujourd'hui dans son royaume. Ils portent en eux ce royaume, ils sont signes et artisans de ce royaume. Ainsi, repartir du Christ signifie de nouveau vivre l'alliance avec lui pour témoigner du royaume de Dieu dans le monde.

En conclusion, l'Eucharistie communique aux fidèles laïcs et nourrit en eux la charité, « âme de tout apostolat » lorsque, de leur côté, ils sont en train de vivre cette communion en recevant activement le corps du Christ et l'amour de Dieu. Aussi, les sacrements de l'Eglise donnent-ils sens à sa mission dans le monde. C'est à travers eux que le fidèle se souvient de son envoi dans le monde, mission qu'il est appelé à vivre dans la charité : « Les sacrements, surtout la sainte Eucharistie, communiquent et entretiennent cette charité envers Dieu et les hommes, qui est l'âme de tout l'apostolat » 39.

Le baptême donne au fidèle laïc son identité et sa dignité, la confirmation l'oriente vers sa mission et l'eucharistie le mène à la communion. Ces trois sacrements, appelés sacrements de l'initiation, manifestent le lien indissoluble entre l'identité du laïc, sa mission et sa communion avec l'Eglise.

³⁵ Cf. LG, n° 11 et 34.

³⁶ Cf. *ibid.*, n° 34.

³⁷ Cf. Jean-Paul II, « la vocation évangélique et la responsabilité des laïcs après Vatican II », in : *La documentation catholique*, n° 2284 (2003), n° 3-4, p. 55.

³⁸ AA, n° 3.

³⁹ LG, n° 33.

CHAPITRE II LE SENS THEOLOGIQUE DE LA VOCATION DU LAÏC

A partir de l'enseignement de l'Eglise, nous avons retenu que l'identité du laïc est étroitement liée à sa vocation et à sa mission. Nous allons voir dans ce chapitre le sens de la vocation du laïc à travers son fondement christologique et sa portée eschatologique ainsi que l'importance de la vie spirituelle dans cette vocation assez diversifiée.

A. Le Christ, fondement de la vocation du laïc

1. Les laïcs envoyés par le Christ

Tous les fidèles, membres du même corps du Christ ont la même vocation qu'ils réalisent chacun à sa manière en vue de nourrir ce corps, le mobiliser pour la mission, le construire et le faire grandir⁴⁰. La vocation première de l'Eglise est la communion. Elle a « pour pierre d'angle le Christ Jésus lui-même » (Ep 2, 20) car c'est en lui que « toute construction s'ajuste et grandit en un temple saint » (Ep 2, 21). Ainsi, chacun de ses membres œuvrent pour la communion et la construction du royaume. La première lettre aux Corinthiens dit « De même, en effet, que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ » (I Co 12, 12). De la sorte, tout comme le corps humain est un et formé de divers membres complémentaires, la diversité et la complémentarité des fidèles permet une vraie communion au corps du Christ⁴¹.

Les laïcs sont alors membres vivants du corps du Christ. Ils sont eux aussi envoyés par le Christ à titre personnel ou collectif. Tout comme le dit l'Exhortation apostolique pour les fidèles laïcs, Jésus a envoyé aussi ceux qui étaient sans travail : « Allez, vous aussi, à ma vigne » (Mt 20, 3-4). Ceux-là, le pape Jean-Paul II les identifie aux laïcs auxquels aussi l'appel s'adresse⁴² car il n'est permis à personne de rester à ne rien faire⁴³.

⁴⁰ Cf. Ep 4, 16.

⁴¹ Cf. CL, n° 20, p. 39.

⁴² Cf. CL, n° 2, p. 2.

⁴³ Cf. *ibid.*, n° 3, p. 6.

2. Les laïcs participants à la triple vocation du Christ

Les laïcs sont appelés à assumer la triple dimension de leur vocation par le Christ à travers leur baptême, leur confirmation et leur participation à l'eucharistie, c'est-à-dire à travers les sacrements qui les mènent à vivre en communion dans le corps du Christ. Comme l'explique Saint Augustin, en tant que membres de ce corps dont le Christ est la tête, les laïcs comme tous les autres fidèles ont reçu en Jésus-Christ l'onction donnée dans l'Ancien Testament aux prêtres et aux rois exclusivement ⁴⁴. Par là, les laïcs sont participants de toutes les fonctions du Christ, sacerdotale, royale mais aussi prophétique ⁴⁵.

Jésus-Christ prêtre s'est offert sur la croix et dans l'eucharistie à la gloire du Père pour le salut de l'humanité. Par la participation à la liturgie, par leurs prières et sacrifices personnels offerts à Dieu, les fidèles laïcs communient au Christ et participent à la sanctification du monde. Ils sont donc appelés d'une part à se sacrifier par le Christ pour le monde : « Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ » (I P 2,5). Ce sacerdoce est vécu par les laïcs comme une participation à la passion du Christ pour le salut de l'humanité, Paul le dit nettement : « je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son Corps, qui est l'Eglise » (Col. 1, 24). D'autre part, à travers l'eucharistie, ils s'offrent eux-mêmes ainsi que toutes leurs activités et leurs œuvres pour la glorification de Dieu et le salut du monde ⁴⁶. Dans ce sens, nous lisons dans l'épître aux Galates : « Pour moi, que jamais je ne me glorifie sinon dans la croix de notre Seigneur Jésus Christ, qui a fait du monde un crucifié pour moi et de moi un crucifié pour le monde » (Ga 6, 14). En outre, la participation à l'eucharistie permet aux fidèles de ressembler au Christ et de s'unir à lui.

Par son obéissance au Père et sa victoire sur le péché, le Christ roi règne sur l'univers. Son règne est caractérisé par le don total de l'amour. Les laïcs, servent et louent le royaume de Dieu⁴⁷, c'est-à-dire qu'ils témoignent de ce royaume et œuvrent pour la paix et l'amour dans le monde. Ils participent ainsi à la fonction royale du Christ parce qu'ils obéissent à la volonté du Père et participent à son œuvre permanente de création et

⁴⁴ Jean-Paul II fait référence à Saint Augustin, in : *Ibid.*, n° 14, pp. 22-23, note 19.

⁴⁵ Cf. AA, n° 2; CL, n° 14, p. 25.

⁴⁶ Cf. CL, n° 14, pp. 23-24; LG, n° 34.

⁴⁷ Cf. CL, n° 14, pp. 24-25; Jean-Paul II, « Visites *Ad Limina* des évêques français à Rome. Provinces de Clermont et Lyon, Bordeaux et Poitiers », in : *La documentation catholique*, n°2309 (2004), n° 3, p. 214.

son dessein de salut. Cette obéissance n'est pas un fardeau mais plutôt la liberté des fils de Dieu⁴⁸.

Jésus-Christ prophète a inauguré, proclamé et témoigné par sa vie et sa parole du royaume du Père. De même, les laïcs qui reçoivent l'évangile sont appelés par le Christ lui-même à vivre leur rôle prophétique en témoignant de cet évangile et en l'annonçant à travers leurs paroles et leurs actions⁴⁹ dans leur vie quotidienne familiale et sociale pour que ceux qui les entourent aient la foi, croient en l'espérance et « attendent avec patience la gloire future »⁵⁰.

En participant à l'œuvre du Christ prêtre, roi et prophète, le fidèle laïc se fonde sur Jésus-Christ pour discerner sa vocation et la réaliser quotidiennement dans sa vie chrétienne. Nous déduisons que le verbe qui s'est fait chair, image parfaite de Dieu et prototype de l'homme, est la source de la vocation du chrétien. Le Christ est la pierre angulaire sur laquelle les fidèles s'appuient pour édifier la communauté humaine.

B. La participation à la création et au projet du royaume

Dans le récit biblique de la création, le sixième jour « Dieu dit: 'Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance' » (Gn 1, 26). Ce verset montre que lorsque Dieu crée l'homme et la femme à son image, il les appelle non seulement à naître et à exister mais justement à lui ressembler, à vivre profondément et à donner sens à leur vie. La création ne saurait se réduire à une mise en marche des aiguilles d'une montre ; Dieu n'est pas un horloger qui fait simplement exister une fois pour toutes, mais il donne chaque jour à toute personne humaine d'être créée et de participer à la création qui est une genèse permanente. « Nous le savons en effet, toute la création jusqu'à ce jour gémit en travail d'enfantement » (Rm 8, 22) ; la création n'est pas finie, elle attend donc que les hommes, à travers leurs souffrances et leurs joies travaillent pour le royaume et c'est là que réside le sens de la vocation de tout être humain.

⁴⁸ Cf. LG, n° 36.

⁴⁹ Cf. CL, n° 14, p. 24.

⁵⁰ LG, n° 35.

Dans cette même perspective, le fidèle laïc, comme tout être créé, a la vocation de participer à l'œuvre créatrice du Père⁵¹. C'est en regardant le Christ - qui a accompli la création en devenant pleinement homme et réalisant le salut en se donnant infiniment pour toute l'humanité par sa mort et sa résurrection - que le fidèle pourra accueillir librement sa vocation. Cet accueil de la grâce que le Père offre gratuitement aux hommes les fait participer à son œuvre créatrice.

La collaboration à la création est elle-même une œuvre de réalisation du salut donc un projet de construction du royaume de Dieu. Il revient alors aux laïcs d'accueillir Jésus-Christ en communiant avec lui pour édifier le royaume de Dieu dans le monde.

C. La vie spirituelle, base de toute vocation

Pour que le laïc soit fidèle à sa vocation dans le Christ, il doit avoir une vie spirituelle approfondie qui nourrit cette vocation. La vie spirituelle est une création continue qui mène le laïc à la communion en Dieu. C'est une vie selon l'Esprit que tout chrétien doit nourrir et en particulier le laïc. Elle se fonde sur la foi, la prière, la parole et la liturgie. Ces facteurs d'engagement spirituel aident le laïc à cheminer spirituellement, à discerner de façon plus précise sa vocation.

La foi est la base de la vie chrétienne. C'est un don qui doit être accueilli et réfléchi. Sans elle, on ne peut parler de vie spirituelle. Le manque de foi dégrade l'univers spirituel du laïc qui devient de plus en plus dépendant des conditions sociales, économiques, politiques ou intellectuelles. En effet, c'est justement la foi qui permet que les fidèles laïcs aient une vie spirituelle fortement basée sur le Christ, avec qui ils communient en faisant le bien et en développant leurs charismes.

La prière personnelle, dialogue du fidèle avec le Père par Jésus-Christ dans l'Esprit Saint, creuse dans sa vie spirituelle la charité et l'espérance qui illuminent sa vocation chrétienne. C'est une quête de Dieu et de sa volonté. La prière constitue un encouragement permanent dans le cheminement spirituel et apostolique du laïc.

Ecouter et méditer la parole de Dieu rendent accessible le discernement de la vocation et de la mission. En comprenant la volonté de Dieu, le fidèle pourra situer ses œuvres dans le vrai amour de l'autre et verra clair à la lumière de la parole. L'édifice

Première Partie : Le laïc dans l'Eglise

⁵¹ Cf. Jean-Paul II, « Laborem exercens », 1981, in: Les dossiers de la documentation catholique. Les laïcs, leur mission dans l'Eglise et dans le monde, Centurion, Paris, 1985, pp. 113-115.

spirituel destiné à grandir a besoin de cette parole divine qui est le corps spirituel de la vérité et l'aliment de vie donné aux hommes.

Enfin, la vie spirituelle se nourrit de la liturgie et spécialement de l'eucharistie à laquelle le laïc participe pour s'unir au Christ et accomplir ses actions selon la volonté de Dieu 52. Les célébrations eucharistiques réalisent la communion en Eglise; elles introduisent le fidèle dans la communion trinitaire et lui donnent l'élan apostolique pour suivre véritablement le Christ. Elles l'envoient dans le monde pour évangéliser⁵³.

Ainsi, la nourriture spirituelle ouvre le laïc à la mission et lui permet d'être cohérent avec lui-même et avec la communauté entière. Elle l'éduque au don et à l'engagement à travers deux aspects importants : la connaissance de la foi et la vie liturgique. C'est de cette manière que le laïc sera prêt quotidiennement à vivre sa mission au nom de Jésus comme le dit bien l'épître aux Colossiens : « Quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par lui grâces au Dieu Père! » (Col 3,17).

D. La diversité des vocations des laïcs

Tout fidèle laïc est invité quel que soit son sexe, son âge ou sa situation à évangéliser, à transmettre la foi au monde entier. Chaque membre de l'Eglise doit prendre conscience de son appartenance au corps du Christ pour remplir sa mission afin que tout le monde entre dans le royaume du Christ et reçoive la vie éternelle.

Toute vocation se fonde sur le Christ et puise dans la vie spirituelle des ressources pour harmoniser son engagement quotidien et sa vie intra-ecclésiale. « Il n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit, comme il n'y a qu'une espérance au terme de l'appel que vous avez reçu ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui est audessus de tous, par tous et en tous » (Ep 4, 4-6). Toutefois, tous les laïcs n'ont pas la même vocation dans le monde. « Chacun de nous a reçu sa part de la faveur divine selon que le Christ mesuré dons » (Ep 4, 4-7). L'Eglise catholique insiste dans son enseignement sur la diversité des vocations et précise certains exemples.

⁵² Cf. AA, n° 4.

⁵³ Cf. Jean-Paul II, "Visites Ad Limina des évêques français à Rome. Provinces de Montpellier et Toulouse, Dijon et Tours", in : La documentation catholique, nº 2308 (2004), n° 4, p. 177.

Les textes de l'Eglise, comme Vatican II, les exhortations apostoliques et les encycliques, parlent du rôle de l'homme et de la femme dans la paroisse et le monde. Tous les deux ont des fonctions évangélisatrices, paroissiales, liturgiques et ministérielles qu'ils remplissent en collaboration les uns avec les autres⁵⁴.

De plus, la femme a un rôle pastoral dans la société moderne⁵⁵. Depuis toujours, elle remplit sa mission d'épouse et de mère. Aujourd'hui, c'est à travers cette place spécifique dans la société, que l'Eglise l'appelle à assumer la dimension morale et humaine de la culture⁵⁶. Ainsi, envers ses enfants et son mari, elle remplit la mission de porter la bonne nouvelle de résurrection, comme les femmes de l'évangile⁵⁷, au monde entier⁵⁸.

Non seulement en paroisse et en famille dans l'éducation religieuse de leurs enfants ⁵⁹ mais aussi dans le monde social, politique et économique, les fidèles laïcs, hommes et femmes, sont appelés à témoigner du royaume et de l'espérance qu'ils portent en eux.

Notons par ailleurs l'importance centrale qu'occupent les jeunes laïcs dans la société et précisément dans les milieux où ils vivent. C'est par eux, force et espoir de l'Eglise, que les autres jeunes seront évangélisés. Ils sont, à la manière de Vatican II, les « premiers apôtres des jeunes »⁶⁰.

N'oublions pas finalement la place des enfants, signe du royaume des cieux et don gratuit de Dieu, celle des personnes âgées à qui la sagesse est donnée et qui peuvent toujours avoir un travail apostolique à accomplir et celle des malades, envoyés eux aussi pour témoigner à travers leurs souffrances⁶¹.

Chacun a sa place dans l'Eglise selon sa vocation propre et doit faire fructifier les dons qu'il a reçus gratuitement.

Les fidèles laïcs, participants aux fonctions sacerdotale, royale et prophétique du Christ sont appelés à les vivre dans le monde à l'image du Christ.

⁵⁴ Cf. Commission Pastorale de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, 'la fonction de la femme dans l'évangélisation', 1976, in : *Les dossiers de la documentation catholique*, *op. cit.*, pp. 133–139.

⁵⁵ Cf. EUART Sharon, 'les femmes dans l'Eglise du nouveau millénaire", in : *La documentation catholique*, n° 2247 (2001), p. 417.

⁵⁶ Cf. CL, n° 51, p. 121.

⁵⁷ Cf. Jn 20, 1-18.

 $^{^{58}}$ Cf. Jean-Paul II, "Familiaris Consortio", 1981, in : Les dossiers de la documentation catholique, op. cit., pp. 122-123.

⁵⁹ Cf. GE, n° 3.

⁶⁰ AA, nº 12.

⁶¹ Cf. CL, n° 46-48, pp. 106-110.

Nous verrons à présent comment la vocation du laïc dans toute sa diversité trouve son sens dans l'Eglise par le Christ.

Deuxième Partie : LE LAÏC DANS LE MONDE

Après avoir étudié l'identité et la vocation du laïc, nous passons dans cette deuxième partie à la mission du laïc dans le monde. Comment cette mission est-elle inscrite dans celle de l'Eglise ? Comment le laïc est-il donc signe de cette Eglise à travers sa présence dans le monde ? Quelle est la formation dont il a besoin pour remplir sa mission ?

Dans l'Eglise, peuple cheminant vers le royaume et sacrement universel de salut, les laïcs ont une mission spécifique. Pour parler de leur mission dans le monde en tant que 'signe' de l'Eglise, notion qui revient souvent dans la Bible, nous allons parler d'abord de la mission de l'Eglise.

Ainsi, nous expliciterons les dimensions christologique et ecclésiologique de la mission du laïc comme signe de l'Eglise dans le monde et nous discuterons la formation du laïc à la mission dans le monde, son importance, ses objectifs, ses circonstances et ses champs.

CHAPITRE III LA MISSION DU LAÏC INSCRITE DANS LA MISSION DE L'EGLISE

Le laïc appartient au peuple de Dieu appelé à être sacrement universel de salut. Quel lien y a-t-il entre l'aspect essentiel et existentiel du laïc et de l'Eglise ? Comment cela explique-t-il l'inscription de la mission du laïc dans celle de l'Eglise-mission, mystère et communion ? Et, enfin, qu'est-ce qui spécifie la mission du laïc.

A. L'Eglise, peuple de Dieu en mission

1. L'Eglise, peuple cheminant vers le royaume

Une nouvelle vision de l'Eglise s'établit avec Vatican II, une vision qui actualise et renouvelle l'ecclésiologie. En effet, l'image de l'Eglise issue du concile est celle d'un peuple de Dieu, non plus d'une Eglise cléricale qui se considère supérieure au monde 62. C'est donc avec Vatican II que la théologie de l'Eglise en tant que peuple de Dieu se développe, c'est une théologie intégrale car elle englobe tous les fidèles, une théologie d'une Eglise communauté dans laquelle tous les baptisés participent à la mission universelle du Christ. Il est question d'un peuple messianique dont le chef est le Christ et le terme le royaume de Dieu, peuple « instrument pour la rédemption de tous et (...) envoyé au monde entier comme lumière du monde et sel de la terre » 63. Il est en marche dans le monde, il n'est pas mis à part, il est au sein de la société humaine et entre en relation avec le monde sans se confondre à lui. Il a été institué par le Christ lui-même qui a vécu avec ses disciples en communauté, a instauré le royaume de Dieu et s'est donné pour le monde entier. Aujourd'hui, cette communauté est appelée à continuer l'édification que le Christ a inaugurée en cheminant dans le monde. L'apôtre Pierre souligne bien en I P 2, 5 que les membres de l'Eglise sont des pierres vivantes invités à édifier le royaume par le Christ. C'est donc à travers la communion avec le Christ et en s'offrant comme lui au Père que le peuple de Dieu tend vers son rôle primordial de réaliser le royaume de Dieu dans le monde.

2. L'Eglise, sacrement universel de salut

⁶² Cf. LG, nº 9.

⁶³ Id., no 9, § 2.

Ce peuple messianique - également nommé dans Vatican II, peuple nouveau, nouvel Israël, Eglise de Dieu, Eglise du Christ⁶⁴ - est appelé à se répandre dans le monde entier. « De sa nature, l'Eglise, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisqu'ellemême tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père » ⁶⁵. En effet, le Fils a pleinement réalisé sa mission sur terre dans sa mort et résurrection et il a institué une Eglise qu'il a envoyée à son tour pour le salut du monde entier. A cette Eglise-mission, l'Esprit Saint a été donné par le Fils ressuscité d'auprès du Père ⁶⁶ pour qu'elle soit toujours renouvelée, vivifiée et en œuvre pour l'espérance et le salut du monde : « Je prierai le Père et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il soit avec vous à jamais » (Jn 14, 16). Ainsi, puisant sa mission dans le Christ et l'Esprit Saint, l'Eglise est appelée à être « le sacrement universel de salut » ⁶⁷ en prêchant la vérité, en annonçant le royaume et en œuvrant à sa réalisation dans le monde entier. D'une part, elle manifeste le salut dans le monde, et, d'autre part, elle œuvre pour que ce salut soit universel.

Comme le Christ fut envoyé par le Père, il envoya à son tour l'Eglise dans le monde en disant à ses apôtres : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jn 20, 21) « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » (Mt 28, 19)⁶⁸. L'Eglise accomplit alors sa vocation en étant présente dans le monde pour tous les hommes et les peuples afin qu'ils participent pleinement à travers elle au mystère du Christ⁶⁹.

La mission de l'Eglise qui veut réaliser le dessein de Dieu se concrétise dans la vocation de chacun de ses membres ayant reçu le baptême, la confirmation et participant à l'eucharistie⁷⁰. « Après avoir été régénérés pour devenir enfants de Dieu, ils sont tenus à professer publiquement la foi qu'ils ont reçue de Dieu par l'Église, à laquelle le sacrement de confirmation les unit plus étroitement grâce à l'Esprit Saint qui les enrichit d'une force particulière » ⁷¹. Par conséquent, tous les chrétiens ont le devoir de manifester par leur vie

⁶⁴ Cf. AG, n° 5, 8 et 14; LG, 9 et 13.

⁶⁵ AG, n° 2; cf. aussi n° 3 et 4.

⁶⁶ Cf. ibid., nº 4.

⁶⁷ *Ibid.*, n° 1; LG, n° 48.

⁶⁸ Cf. Mc 16, 15 : "Allez dans le monde entier, proclamez l'Evangile à toute la création".

⁶⁹ Cf. AG, n° 5.

⁷⁰ Cf. *ibid.*, n° 36.

⁷¹ LG, nº 11.

et leur parole « l'homme nouveau qu'ils ont revêtu par le baptême, et la force du Saint-Esprit qui les a fortifiés au moyen de la confirmation »⁷².

L'Eglise, sacrement universel de salut, tend vers la venue du règne de Dieu et l'établissement du salut des hommes⁷³. Etant elle-même le sacrement du royaume de Dieu dans le monde, elle est envoyée comme signe de ce royaume et œuvre pour évangéliser le monde. C'est par le 'nous' des chrétiens et leur union « que l'Eglise vit et se manifeste comme sacrement de salut »⁷⁴. Chaque ministère inscrit dans l'Eglise trouve sa place dans la vocation et la mission de celle-ci. Prêtres, laïcs et religieux, tous ont hérité la vocation inhérente à leur baptême et leur confirmation et sont appelés par-là à œuvrer pour la mission confiée à l'Eglise. Ils sont disciples du Christ et vivent cet apostolat, consolidés par l'Esprit Saint.

B. La mission du laïc dans la mission de l'Eglise

1. La mission du laïc dans l'Eglise-mission

La vraie identité de l'Eglise se concrétise à travers ses fidèles qui œuvrent à la mission pour laquelle ils ont été envoyés par le Christ lui-même de par leur baptême et leur confirmation. Par ces sacrements et par leur union avec le Christ, les laïcs portent le droit et le devoir d'être apôtres⁷⁵.

Alors, sans les laïcs et leur mission, l'Eglise perd son vrai sens de corps du Christ : « L'Eglise n'est pas fondée vraiment, elle ne vit pas pleinement, elle n'est pas le signe parfait du Christ parmi les hommes si un laïcat authentique n'existe pas et ne travaille pas avec la hiérarchie » ⁷⁶. La présence des laïcs rend le peuple de Dieu – l'Eglise – existant et le corps du Christ vivant dans le monde.

a. Lien essentiel et existentiel entre le laïc et l'Eglise

⁷² AG, nº 11.

⁷³ Cf. GS, n° 45.

⁷⁴ BOUCHEZ Raymond, "Assemblée plénière de l'épiscopat français", in : *Les dossiers de la documentation catholique, op. cit.*, p. 195.

⁷⁵ Cf. AA, n° 3.

⁷⁶ AG, n° 21.

Nous avons vu que l'Eglise, de par sa nature même, est une Eglise missionnaire. Elle est envoyée par le Christ dans le monde pour réaliser le royaume de Dieu. L'aspect essentiel de l'Eglise est identifié au corps mystique du Christ, par suite c'est sa dimension existentielle qui est étroitement liée à sa mission d'étendre le royaume dans le monde. Cette notion nous rappelle la définition du fidèle laïc de Lumen Gentium dont la dimension existentielle est justement son apostolat et la dimension essentielle son appartenance au corps du Christ⁷⁷. Ces deux aspects, essentiel et existentiel, du membre laïc de l'Eglise et de l'Eglise elle-même montrent le lien direct et étroit entre le laïc et l'Eglise dans laquelle il vit tant au niveau de l'être ou identité qu'au niveau de l'action ou mission. Nous verrons par la suite que ce lien nous aide à considérer le laïc comme signe de l'Eglise.

Dans cette même perspective, sans cet apostolat à l'intérieur de l'Eglise ou dans la société civile, le fidèle laïc perd l'aspect pratique inhérent à son identité. Le laïc est membre de l'Eglise donc cette dernière aussi perd son identité car elle manquera à sa mission à travers ses laïcs. La participation des laïcs à la vie ecclésiale est indispensable à l'existence de l'Église, mais aussi à leur identité et à leur mission de fidèles laïcs.

La relation du fidèle à l'Eglise dans laquelle il est membre s'illustre par son appartenance à l'Eglise-mystère, sa participation à l'Eglise-communion et sa coresponsabilité dans l'Eglise-mission.

b. L'appartenance à l'Eglise-mystère

Le fidèle laïc appartient pleinement à l'Eglise-mystère⁷⁸. A travers sa foi et les sacrements d'initiation, le chrétien est intégré dans le corps mystique du Christ et donc dans l'Eglise-mystère. Le pape Jean-Paul II utilise la comparaison que fait Jésus et que nous retrouvons dans l'évangile de Jean pour expliquer le caractère 'mystérieux' de l'Eglise, « Je suis la vigne véritable et mon Père est le vigneron » (Jn 15, 1). Jésus se compare à la vigne que le Père a planté. Il compare par conséquent l'Eglise qui est son corps à la vigne. Et les fidèles sont les sarments de cette vigne : « Je suis la vigne; vous, les sarments » (Jn 15, 5). Le pape Jean-Paul II explique :

« L'Eglise est la Vigne choisie, par le moyen de laquelle les sarments vivent et grandissent de la sève même du Christ, sainte et sanctifiante; elle est le Corps mystique dont

⁷⁷ Cf. supra, première partie, chap. I, B, pp. 8-10.

⁷⁸ Cf. CL, n° 9, p. 17.

les membres participent à la même vie de sainteté que la tête, qui est le Christ; elle est l'Epouse aimée du Seigneur Jésus, qui s'est livré pour la sanctifier »⁷⁹.

Le mystère de l'Eglise s'exprime donc par cette image de la vigne qui symbolise le corps mystique du Christ, corps dont les membres, parmi eux les laïcs sont appelés à être pleinement en communion avec la vigne et les autres membres pour donner du fruit en abondance.

c. La participation à l'Eglise-communion

Le fidèle laïc participe à la vie de l'Eglise-communion⁸⁰. En effet, Jésus a prié pour que ses disciples soient un afin que le monde croie⁸¹. La mission du Christ soutient la réalisation du royaume de Dieu, un royaume de communion. L'Eglise est appelée à continuer la mission du Christ en devenant l'instrument de cette communion. Par-là les laïcs sont eux-mêmes invités à communier avec cette Eglise à travers les sacrements. La plénitude de cette communion est l'eucharistie qui les rassemble et les envoie dans le monde pour témoigner du mystère de communion.

Mais la spécificité de l'Eglise-communion est inséparable de celle de l'Eglise-mission. Car, à la manière du Christ, qui est en communion avec le Père et envoyé par lui pour se donner au monde accomplissant sa volonté, l'Eglise-communion est aussi envoyée par le Christ. Tout membre en communion avec l'Eglise, donc avec le Christ, est envoyé comme témoin de Jésus-Christ au sein du corps qu'est l'Eglise dans le monde. C'est ce que nous pouvons lire en I Jn 1, 3 : « ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi soyez en communion avec nous. Quant à notre communion, elle est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ ».

d. La co-responsabilité dans l'Eglise-mission

Le laïc est co-responsable dans l'Eglise-mission⁸². Etre sarment dans une vigne et porter du fruit signifie être responsable de la transmission de la foi et de l'espérance qui nous habite et que nous donne la vie en Jésus-Christ. Communion et mission sont très

⁷⁹ CL, nº 16, p. 30.

⁸⁰ Cf. ibid., no 18, p. 35.

⁸¹ Cf. Jn 17, 21.

⁸² Cf. CL, n° 32, p. 71.

liées, celui qui ne porte pas de fruit ne demeure pas dans la vigne. « Porter du fruit est une exigence essentielle de la vie chrétienne et ecclésiale » 83. Sans revenir encore une fois au caractère missionnaire inhérent à l'Eglise et au laïc, nous rappelons l'épître aux Corinthiens : « Annoncer l'Evangile en effet n'est pas pour moi un titre de gloire; c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile! » (I Co 9, 16).

Ainsi, les laïcs sont appelés à prendre conscience de leur appartenance à l'Eglise car ce sont eux qui font et forment l'Eglise. Leur apostolat « individuel ou collectif, doit s'insérer à sa vraie place dans l'apostolat de toute l'Eglise »⁸⁴. Ils témoignent donc de cette Eglise-mystère, communion et mission qu'ils partagent et vivent en tant que chrétiens membres du corps du Christ. Ce témoignage se réalise dans leur vie quotidienne dans le monde du travail, de la politique, de l'éducation.... C'est là où se trouve la particularité de leur mission.

Etant membres de l'Eglise, ils « ont la vocation et la mission d'annoncer l'Evangile » et par les sacrements d'initiation et le don de l'Esprit « ils sont habilités et engagés à cette activité » 85. Ils doivent savoir que « l'Evangile ne peut s'enfoncer profondément dans les esprits, dans la vie, dans le travail d'un peuple » 86 sans leur présence active dans le monde. Ils sont ainsi appelés à renouveler les cultures et à évangéliser les valeurs.

2. La spécificité de la mission du laïc

Tout chrétien a sa propre vocation. Les laïcs vivent dans le monde. Ils sont constamment présents au monde à travers leurs familles, leurs travaux et leurs relations sociales. Ils sont appelés à évangéliser les situations du monde dans lequel ils vivent, leur vocation propre se réalise à l'intérieur de ce monde concret qui est le leur. C'est dans ce sens que nous pouvons noter que le chapitre IV de Lumen Gentium attribué aux laïcs redécouvre « la valeur chrétienne de la vie dans le monde »⁸⁷. Cette valeur d'être chrétien dans le monde est regardée désormais positivement comme une grâce et une vocation propres au laïc⁸⁸:

⁸³ *Ibid.*, n° 32, p. 69.

⁸⁴ AA, nº 23.

⁸⁵ CL, n° 33, p. 71.

⁸⁶ AG, nº 21.

⁸⁷ GROOTAERS Jan, op. cit., p. 35.

⁸⁸ Cf. id.; LG, n° 31, § 2 : "le temporel est un domaine propre aux laïcs et qui les caractérise".

« De par leur vocation propre, il revient aux laïcs de chercher le royaume de Dieu en administrant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu. Ceux-ci vivent dans le siècle, engagés dans toutes et chacune des allures du monde, plongés dans l'ambiance où se meuvent la vie de famille et la vie sociale dont leur existence est comme tissée. C'est là qu'ils sont appelés par Dieu, jouant ainsi le rôle qui leur est propre et guidés par l'esprit évangélique, à travailler comme de l'intérieur, à la manière d'un ferment, à la sanctification du monde et à manifester ainsi le Christ aux autres »⁸⁹.

Ce paragraphe de Lumen Gentium décrit bien l'immersion des laïcs dans la société dans 'toutes' et 'chacune' de ses 'allures'. Ils y vivent mais aussi cherchent le royaume de Dieu. Ils y sont engagés mais aussi appelés à accomplir leur rôle primordial d'ordonner les choses selon Dieu. Ils y existent comme les autres mais aussi comme porteurs du Christ pour la sanctification du monde.

La mission du fidèle laïc se caractérise donc par sa présence dans le monde civil où il est appelé à vivre sa vocation et sa mission inhérentes à son identité. Cette action précisément consacrée aux laïcs est décrite ainsi dans son décret Apostolicam Actuositatem : « Le propre de l'état des laïcs étant de mener leur vie au milieu du monde et des affaires profanes, ils sont appelés par Dieu à exercer leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien » ⁹⁰.

Sans nier le rôle intra-ecclésial du laïc, la cité est le lieu spécifique de sa mission. Les laïcs « appartiennent à la fois au peuple de Dieu et à la société civile » 91, mais leur vocation propre est de travailler pour le royaume de Dieu à travers l'animation du monde civil 92. C'est en fait leur tâche spécifique d'œuvrer dans les réalités de la société pour les développer selon le Christ et pour louer le Créateur 93. Elle trouve son importance parce qu'elle est menée au sein « de leur vie quotidienne : familiale, professionnelle, sociale, culturelle, civique et politique » 94 et qu'elle est le dessein de Dieu et sa volonté pour le monde. Volonté que les laïcs de par leur statut et leur caractère séculier ont les moyens et le pouvoir de réaliser. Ce caractère séculier signifie l'être et l'agir dans la réalité du monde à partir des points de vue anthropologique, sociologique, théologique et ecclésial 95. En

⁸⁹ LG, n° 31.

⁹⁰ AA, n° 2.

⁹¹ AG, nº 21.

⁹² Cf. LG, nº 31.

⁹³ Cf. LG, nº 31.

⁹⁴ Conseil des laïcs, "document présenté aux pères du synode", 1971, in : *Les dossiers de la documentation catholique, op. cit.*, p. 188. Cf. AA, n° 7.

⁹⁵ Cf. CL, n° 15, p. 28; LG, n° 31.

effet, Dieu a demandé aux hommes et aux femmes de participer à son œuvre de création et de rédemption en leur confiant le monde ⁹⁶.

En tant que membres de l'Eglise, les laïcs manifestent la vérité, la foi et la charité dans le monde qu'ils sont réellement capables d'atteindre.

En conséquence, la place spéciale des laïcs dans le monde les rend responsables de leur mission propre d'animer l'ordre temporel⁹⁷. Ils sont donc appeler à « répandre la foi du Christ parmi ceux auxquels ils sont liés par la vie et la profession ; cette obligation s'impose d'autant plus que le plus grand nombre des hommes ne peuvent entendre l'Evangile et connaître le Christ que par les laïcs proches d'eux » ⁹⁸.

⁹⁶ Cf. CL, n° 15, p. 28.

⁹⁷ Cf. *ibid.*, n° 36, p. 80; GS, n° 40.

⁹⁸ AG, nº 21.

CHAPITRE IV LE SENS THEOLOGIQUE DE LA MISSION DU LAÏC DANS LE MONDE

Le champ propre de l'œuvre du fidèle laïc est le monde. Sa vocation spécifique est d'évangéliser la société, la politique, l'économie mais aussi la culture, les sciences, les arts, la vie internationale et les mass media ⁹⁹. Déjà en 1946, le pape Pie XII concevait bien le rôle du laïc dans la société. Dans son discours aux nouveaux cardinaux, il affirmait :

« Les fidèles, et plus précisément les laïcs, se trouvent sur la ligne la plus avancée de la vie de l'Eglise; par eux, l'Eglise est le principe vital de la société humaine. C'est pourquoi, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus claire, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre, sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des Evêques en communion avec lui. Ils sont l'Eglise » 100.

Le pape Pie XII explicite l'importance et la nécessité pour les laïcs d'être témoins parmi les hommes. Leur présence dans la société civile lui donne la vie parce qu'ils sont le corps vivant du Christ. C'est ainsi qu'il exprime l'urgence pour les laïcs d'être conscients non seulement de leur appartenance à l'Eglise mais aussi de leur identité ecclésiale : appartenance qui leur rappelle que l'Eglise est par eux dans le monde, et 'identité d'Eglise' parce qu'ils ne sont pas l'intermédiaire entre l'Eglise et le monde mais « ils sont l'Eglise ».

C'est dans ce même sens que nous voulons dans ce qui suit traiter de la notion de présence des laïcs dans le monde, présence qui pourrait être qualifiée de 'signe' de l'Eglise dans le monde.

Après avoir expliciter la notion de 'signe' à travers les Ecritures, nous montrerons comment le laïc est signe du Christ et comment il est signe de l'Eglise dans le monde.

A. La notion biblique de 'signe'

Deuxième Partie : le laïc dans le monde

⁹⁹ Cf. Paul VI, "Evangelii Nuntiandi", 1975, in : Les dossiers de la documentation catholique, op. cit., n° 70, pp. 103-104.

¹⁰⁰ Pie XII, Discours aux nouveaux cardinaux (20 février 1946); AAS 38 (1946), 149, cité dans : CL, n° 9, pp. 17-18.

La première définition du terme 'signe' dans Le nouveau Petit Robert est la suivante : « chose perçue qui permet de conclure à l'existence ou à la vérité (d'une autre chose, à laquelle elle est liée) » ¹⁰¹. Nous verrons plus loin qu'en réalité, tel que l'énonce cette définition, le laïc 'visible' représente l'existence ou la vérité de l'Eglise 'invisible'.

Le Dictionnaire du Nouveau Testament explique que la racine du mot 'signe' vient du grec sèmeion qui veut dire « faire un signe, signifier, faire comprendre » et donc « dire le sens » 102.

Dans la bible, le mot 'signe' prend plusieurs sens. Le Vocabulaire de Théologie Biblique ¹⁰³ et le Dictionnaire du Nouveau Testament classent ces significations en plusieurs catégories.

1. Dans l'Ancien Testament

Dans l'Ancien Testament, la notion de 'signe' est souvent utilisée au pluriel et manifeste l'action de salut que Dieu réalise dans le temps à travers sa triple dimension passée, présente et future.

Dieu nourrit la foi de son peuple par le souvenir des **signes passés** comme le don de la loi mosaïque : « Toi, parle aux Israélites et dis-leur: vous garderez bien mes sabbats, car c'est un signe entre moi et vous pour vos générations, afin qu'on sache que je suis Yahvé, celui qui vous sanctifie » (Ex 31, 13), l'histoire de Josué : « Jurez-moi donc maintenant par Yahvé, puisque je vous ai traités avec bonté, qu'à votre tour vous traiterez avec bonté la maison de mon père et m'en donnerez un signe loyal » (Jos 2, 12), les phénomènes déroulés en Egypte : « Va trouver Pharaon car c'est moi qui ai appesanti son cœur et le cœur de ses serviteurs afin d'opérer mes signes au milieu d'eux, pour que tu puisses raconter à ton fils et au fils de ton fils comment je me suis joué des Egyptiens et quels signes j'ai opérés parmi eux, et que vous sachiez que je suis Yahvé » (Ex 10, 1-2) et d'autres événements lo ces signes représentent des événements auxquels le peuple fait allusion et qu'il conserve dans sa mémoire pour ne pas oublier la présence effective du Dieu Sanctificateur qui leur parle à travers la création.

¹⁰¹ Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1994.

¹⁰² LEON-DUFOUR Xavier, *Dictionnaire du Nouveau Testament*, Seuil, France, 1975, pp. 495–496.

 $^{^{103}}$ TERNANT Paul, "Signe ", in : Vocabulaire de Théologie Biblique, Cerf, Paris, 1981, pp. 1230-1236.

¹⁰⁴ Voir aussi pour cette catégorie I S 14, 10 ; Ps 78, 43 ; 105, 27 et 135, 9.

Davantage, Dieu fortifie la foi du peuple en leur donnant des **signes présents** qu'on retrouve dans les célébrations liturgiques et les rites : « Yahvé dit alors à Moïse: Remets le rameau d'Aaron devant le Témoignage où il aura sa place rituelle, comme un signe pour ces rebelles. Il réduira à néant leurs murmures qui ne monteront plus jusqu'à moi, et eux ne mourront pas » (Nb 17, 25)¹⁰⁵. Il y a aussi allusion aux signes divins comme le sabbat et la circoncision¹⁰⁶, aux signes miraculeux¹⁰⁷, aux signes de prédiction à court terme¹⁰⁸, aux signes comme actions symboliques des prophètes¹⁰⁹ et enfin à des signes comme marques extérieures de protection¹¹⁰. Ces différents signes présents révèlent pour le peuple l'amour et la transcendance de Dieu. C'est le Dieu que les israélites adorent dans leur liturgie qui les sauve, les accompagne, opère des miracles et les protège.

Dieu suscite enfin l'espérance de son peuple par l'annonce des **signes futurs**¹¹¹ donc de la gloire du Seigneur qui vient : « Je mettrai chez elles un signe et j'enverrai de leurs survivants vers les nations: vers Tarsis, Put, Lud, Méshek, Tubal et Yavân, vers les îles éloignées qui n'ont pas entendu parler de moi, et qui n'ont pas vu ma gloire. Ils feront connaître ma gloire aux nations » (Is 66, 19). C'est à travers ces signes futurs que le peuple continue à espérer, à croire au salut et se prépare à la venue du Seigneur.

2. Dans le Nouveau Testament

Dans le Nouveau Testament, il s'agit des signes de la **vie de Jésus** et des signes du **temps de l'Eglise**.

Durant sa vie, Jésus a accompli des miracles qui sont reconnus dans la Bible comme des **signes-événements** qui témoignent du salut¹¹² : « Ils lui dirent alors: "Quel signe faistu donc, pour qu'à sa vue nous te croyions? Quelle œuvre accomplis-tu?" » (Jn 6, 3). Ces miracles et actes de puissance témoignent de la présence et de l'activité de Jésus. Quant aux œuvres de Dieu, elles invitent à croire en Jésus et à voir sa gloire¹¹³.

¹⁰⁵ Cf. Ex 13, 9.16; Nb 17, 3.25.

¹⁰⁶ Cf. Gn 17, 11.

¹⁰⁷ Cf. Si 42, 18 et 43, 6.

¹⁰⁸ Cf. Jr 44, 29.

¹⁰⁹ Cf. Ez 4, 3 et Is 8, 18.

¹¹⁰ Cf. Ex 12, 13 et Is 7, 11.

¹¹¹ Cf. Is 55, 13 et Ps 74, 9.

¹¹² Cf. Mc 8, 12.

¹¹³ Cf. Jn 12, 37.

D'autres sont les **signes des temps** c'est-à-dire les indices de l'arrivée de l'ère messianique¹¹⁴ et de la résurrection du Christ: « A la vue du signe qu'il venait de faire, les gens disaient: 'C'est vraiment lui le prophète qui doit venir dans le monde' » (Jn 6, 14). Or, Jésus refusait de répondre aux juifs qui ne voulaient que voir des signes spectaculaires et il tenait souvent à expliciter le sens de ses miracles à travers les discours qu'ils faisaient à leur suite.

Après la résurrection du Christ, nous observons dans la Bible les signes du temps de l'Eglise. Les actes, les épîtres et l'apocalypse évoquent des signes qui ouvrent **les derniers temps**¹¹⁵ : « Et je ferai paraître des prodiges là-haut dans le ciel et des signes ici-bas sur la terre » (Ac 2, 19), des signes ou critères du véritable apôtre ¹¹⁶ ainsi que le signe de la femme qui représente l'Eglise : «Un signe grandiose apparut au ciel: une Femme! Le soleil l'enveloppe, la lune est sous ses pieds et douze étoiles couronnent sa tête » (Ap 12, 1). Ces signes reflètent le début de la communauté ecclésiale qui s'intègre dans le monde, présence signifiante du royaume de Dieu.

En conclusion, le mot signe prend différentes significations dans la Bible. Ces significations, qu'elles soient signes passés, présents ou futurs, signes de la vie de Jésus ou signes de l'Eglise, sont toujours étroitement liées à la présence de Dieu. Par suite, le signe qui révèle pleinement cette présence est la croix où se manifeste la gloire du Christ : « Il signifiait par là de quelle mort il allait mourir » (Jn 12, 33). Cela implique donc que, par sa vie, sa mort et sa résurrection, Jésus lui-même est signe de Dieu, preuve suprême de l'amour du Père : « Car, tout comme Jonas devint un signe pour les Ninivites, de même le Fils de l'homme en sera un pour cette génération » (Lc 11, 30)¹¹⁷.

A la manière du Christ qui est signe de Dieu, le laïc est le signe du Christ et aussi le signe de l'Eglise dans le monde.

B. La dimension christologique de la mission du laïc

¹¹⁴ Cf. Mt 12, 38.

¹¹⁵ Cf. II Th 2, 9.

¹¹⁶ Cf. II Co 12, 12 et Ac 2, 43.

¹¹⁷ Cf. Mt 24, 30; Lc 21, 27 et Jn 12, 37 3, 2; 6, 26.

Le fidèle laïc qui est en communion avec le Christ reflète le visage de Jésus dans le monde. Il est appelé en outre à apporter la lumière du Christ dans ce monde. Etre chrétien désigne une appartenance au corps du Christ, c'est-à-dire être le Christ dans le monde : « 'Nous sommes le Christ!' S'exclamait saint Augustin » ¹¹⁸. En tant que témoins du Christ, les fidèles laïcs sont appelés à être des prophètes de l'espérance et de la lumière de l'évangile. « Ainsi votre lumière doit-elle briller devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux » (Mt 5, 16). Le témoignage du laïc est un témoignage de lumière car être signe du Christ suppose briller comme lui, chercher la vérité et la lumière et cheminer vers lui qui est la voie, la vérité, la vie et la lumière du monde ¹¹⁹.

1. Le laïc, signe de la vie nouvelle en Christ

Dans la constitution Lumen Gentium, le concile parle du laïc invité à devenir témoin de la vie et de la résurrection du Christ et « signe du Dieu vivant » dans le monde ¹²⁰ et le chapitre IV sur les laïcs se termine en citant une expression de la lettre à Diognète. Nous relevons de cette lettre quelques lignes qui parlent de la présence des chrétiens dans le monde :

« Ce qu'est l'âme dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans toutes les parties du corps, les chrétiens dans toutes les villes du monde. L'âme habite le corps, mais elle n'appartient pas au corps ; les chrétiens habitent dans le monde, mais ils n'appartiennent pas au monde. L'âme invisible se cache dans le corps visible ; les chrétiens s'ils sont visibles dans le monde, leur foi est invisible »¹²¹.

Bien que la conception dualiste âme/corps de l'être humain ne soit plus utilisée pour parler de la personne humaine, une image intéressante des chrétiens dans le monde s'explicite dans cette lettre du second siècle. Le chrétien, spécialement le fidèle laïc, est le principe de vie de la société, principe ou âme qui ne se fond pas dans le monde mais qui reste signe éminent du Christ dans la société.

Ces deux conceptions du rôle du laïc dans le monde, celle de « l'âme dans le corps » et de « signe du Dieu vivant », expriment un témoignage, une présence surtout qui porte en elle un sens, une signification ; celle du Dieu vivant, celle de la foi en la vie donnée par

¹¹⁸ Jean-Paul II, "Avec Vatican II, l'heure du laïcat a vraiment sonné dans l'Eglise", in : La documentation catholique, n°2239 (2001), n° 3, pp. 11-13.

¹¹⁹ Cf. Jn 14, 6; 9, 5; 8, 12.

¹²⁰ Cf. LG, n° 38.

¹²¹ "Lettre à Diognète" cité par DANNEELS Godfried, " l'Eglise et les défis du troisième millénaire ", in : *La documentation catholique*, n°2269 (2002), p. 445.

le Christ. Ainsi, être l'âme dans le corps c'est être symbole et signe de vie dans le monde, c'est être l'image du Christ dans la société. Les laïcs sont l'âme du monde, ils sont donc signe du Christ là où ils vivent. C'est lui qui récapitule toute la création et c'est donc par lui que la société et le monde peuvent vivre 122.

2. Le laïc, signe de l'amour du Christ

L'amour est le signe des disciples du Christ parce que c'est le signe du Christ luimême et de l'Eglise¹²³ : « A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples: si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35). C'est le Christ d'abord qui a aimé le monde et qui l'a sauvé en lui donnant sa vie. Cet amour manifesté à la cène eucharistique se reproduit aujourd'hui à travers les œuvres des laïcs et leur miséricorde envers leurs frères dans le monde. C'est ainsi que le laïc est le signe de l'amour du Christ porté à tous les hommes et les femmes de la société. Au lieu de le refuser et de se retirer de ce monde, le laïc l'accepte à la manière du Christ amour et sauveur.

Par conséquent, toute l'Eglise devient signe d'amour lorsque ses membres s'aiment les uns les autres et aiment le monde.

Etre signe de l'amour du Christ, c'est être aussi saint dans le monde. Le conseil pontifical pour les laïcs invite clairement les jeunes à être « les saints du nouveau millénaire » ¹²⁴. Cette notion de sainteté s'explicite dans le texte par « signe en contradiction avec les valeurs de la société », c'est-à-dire par le pardon, la réconciliation, l'action et par l'espérance et la vie en Jésus-Christ. Cela implique que la sainteté est le signe du royaume de Dieu, royaume vers lequel l'Eglise aujourd'hui chemine et mène le monde. Le laïc est invité à être saint dans le monde, saint donc signe du royaume pour que la société voie en lui le chemin vers l'espérance et le visage du Christ vivant.

C. La dimension ecclésiologique de la mission du laïc

1. Le laïc, signe de l'Eglise, corps vivant du Christ

¹²² Cf. Ep 1, 10.

¹²³ Pour le signe d'amour, cf. AA, n° 8.

¹²⁴ Conseil pontifical pour les laïcs, "Mais qu'est-ce que la sainteté signifie pour nous ?", in : *La documentation catholique*, n° 2232, (2000), p. 782.

Le pape Pie XII a dit en 1946 que les laïcs sont l'Eglise et le principe vital de la société humaine ¹²⁵. Dans ce sens, bien après lui, en 1987, le synode des évêques qui a porté sur les fidèles laïcs, leur « vocation et la mission dans l'Eglise et dans le monde vingt ans après le concile Vatican II » parle dans sa propositio 30 des laïcs en tant que signe de l'Eglise : « Tous les fidèles, spécialement les laïcs qui vivent au milieu de peuples d'autres religions, que ce soit leur pays d'origine ou un pays où ils ont émigré, ces laïcs devront être pour les habitants de ces pays un signe du Seigneur et de son Eglise » ¹²⁶. Cette expression utilisée pour exprimer le rôle théologique du laïc dans la société et le monde exprime bien que les laïcs signifient effectivement l'Eglise. Ils lui donnent son sens de corps du Christ donc du 'Seigneur' présent dans le monde et permettent à ce monde de connaître le salut, l'espérance et la paix.

Les laïcs agissent comme un levain dans la société, ils sont appelés à diffuser la culture chrétienne caractérisée par le respect pour la vie et pour l'autre différent, la solidarité entre les secteurs de la société et l'engagement à exhorter le bien commun¹²⁷. Jésus demande aux laïcs - dont le rôle spécifique est la vie dans la cité - d'être le sel de la terre et la lumière du monde¹²⁸. Le laïc est sel de la terre en témoignant de la vie pour la société humaine. Il est levain dans la pâte en répandant l'Eglise dans l'univers. Il est lumière du monde parce qu'en communion avec le Christ, il indique le chemin de la vérité aux autres.

2. Le laïc, signe de l'Eglise, chemin vers le royaume

Qu'il soit signe de vie, signe de sainteté, signe du royaume, signe du corps du Christ et du Christ lui-même, signe d'amour, levain dans la pâte, sel de la terre ou lumière du monde, le fidèle laïc manifeste les caractéristiques de l'Eglise, peuple de Dieu, corps du Christ et chemin vers le royaume de Dieu. Il est de la sorte signe visible de l'Eglise invisible dans le monde. Tout baptisé-confirmé est un signe de l'Église adressé à tous ceux qui l'entourent.

Le laïc étant l'image du Christ, manifeste aussi le corps du Christ, l'Eglise, et porte en lui ses caractéristiques de chemin vers le salut, de témoin de l'espérance, de peuple d'amour et de paix. Etant signe de ce peuple, il témoigne du chemin suivi pour en devenir

¹²⁵ Cf. *supra*, p. 32, note 100.

¹²⁶ Propostio 30, cité dans : CL, nº 35, p. 78.

¹²⁷ Cf. Jean-Paul II, "Encourager la compréhension mutuelle et l'amour fraternel", in : La documentation catholique, n° 2270, (2002), p. 460.

¹²⁸ Cf. Mt 5, 13-14.

membre et enfant du royaume. C'est ainsi que les fidèles laïcs dans le monde rendent présente l'Eglise-mission.

La présence dans le monde que le laïc réalise pleinement en étant signe de l'Eglise fait de lui le témoin et en même temps l'instrument vivant de la mission de l'Eglise 129. Il a bien reçu des dons en vertu desquels il va agir pour le salut de l'Eglise et du monde. Il est instrument de mission parce qu'il a la mission de semer la paix, l'amour et le pardon là où il vit et au sein de la société. « Tel est le dessein de Dieu sur le monde : que les hommes d'un commun accord, construisent l'ordre des réalités temporelles et le rendent sans cesse plus parfait » 130.

L'engagement des laïcs dans le monde n'est pas l'engagement de toute l'Eglise. Pourtant l'Eglise est déjà présente en chacun d'eux même si sa mission est plus large que celle des laïcs. Il est important de souligner encore que les laïcs ne doivent pas limiter leur vie apostolique à celle du monde civil ni les prêtres à leurs communautés, bien au contraire, tous les chrétiens, prêtres, religieux ou laïcs, sont appelés à un engagement intra et extra-ecclésial. Si les laïcs délaissent leur vie spirituelle ou leur appartenance paroissiale, leur vie missionnaire ne sera plus fondée. Par ailleurs, la présence de l'Eglise cléricale est importante pour que la mission du laïc soit toujours inscrite dans l'Eglise instituée.

Comme nous l'avons déjà dit, de par leur caractère séculier et parce qu'ils vivent inscrits dans la société humaine, les laïcs sont spécialement appelés à annoncer leur foi dans la société civile, dans leur vie intellectuelle, professionnelle, familiale et sociale. Cette mission a besoin d'une formation propre pour le laïc.

¹²⁹ Cf. LG, n° 33.

¹³⁰ AA, nº 7.

CHAPITRE V LA FORMATION DU LAÏC A LA MISSION DANS LE MONDE

En vue d'être le signe de l'Eglise dans le monde, le laïc a besoin d'une formation qui lui apprenne d'une part comment annoncer l'Evangile sans véhiculer l'intolérance dans les milieux où se côtoient beaucoup de convictions philosophiques et religieuses et d'autre part comment respecter l'autre dans ses croyances et convictions sans être plongé dans la non-action et la peur. Les pères du synode pour les laïcs ont décrit la formation comme « un processus personnel continuel de maturation dans la foi et de ressemblance au Christ, selon la volonté du Père, sous la conduite de l'Esprit Saint »¹³¹.

Dans ce chapitre, nous examinerons l'importance et les objectifs de la formation du laïc, ses circonstances et les dimensions d'une formation qualifiée et intégrale.

A. Importance et objectifs de la formation

L'importance et la nécessité de la formation se comprend à travers l'unité de la mission de l'Eglise. La formation des laïcs comme celles des prêtres est prioritaire dans une vie missionnaire afin que le message chrétien de l'Eglise soit le même dans le monde sinon il risquerait d'être altéré. En plus, le fidèle pourrait vivre une dichotomie entre sa vie spirituelle et sa vie sociale civile 132. Il est essentiel que cette formation soit vraiment intégrale et permanente pour que le laïc puisse convertir les réalités du monde avec une certaine maturité, des connaissances pratiques et de l'éveil suffisant. Cette formation est la responsabilité de l'Eglise (famille, groupes, associations...) mais aussi de la personne elle-même et concerne tous les fidèles laïcs sans qu'elle soit liée forcément à un ministère donné.

L'objectif de la formation est fondamentalement l'affermissement dans la foi et dans une intelligence de la foi. Elle permet aussi un discernement de la vocation personnelle en vue de vivre sa mission avec fidélité à la volonté de Dieu. En effet, la formation aide les fidèles à avoir une unité dans leur vie c'est-à-dire à vivre dans le monde ce qu'ils croient au fond d'eux sans séparer entre leur comportement quotidien et leur engagement ecclésial la société.

¹³¹ CL, n° 57, p. 136.

¹³² Cf. GROOTAERS Jan, op. cit., pp. 128-129.

¹³³ Cf. GS, nº 43 §1.

Le principal éducateur est Dieu. A travers les acteurs de la formation, Il éduque son peuple ¹³⁴. L'Eglise est donc appelée par le Christ à mener son rôle d'éducatrice à travers ses membres spécialisés. La formation aide le fidèle laïc à raffermir ses connaissances de la foi, à s'épanouir spirituellement et à discerner sa vocation et sa mission.

B. Circonstances de la formation

La formation idéale commence dès le plus jeune âge. Les enfants sont éduqués à l'apostolat à travers l'éveil à la foi, on leur apprend alors à être témoins du Christ en s'aimant les uns les autres. Ce sont d'abord les parents, principaux acteurs, qui témoignent de leur foi à leurs enfants au sein de la famille. Plus tard, les écoles et les universités responsables de l'éducation académique et culturelle mais aussi religieuse, intègre le laïc dans les communautés ecclésiales et le motivent au souci de l'apostolat.

Cette formation devient plus élaborée à l'adolescence et à l'âge adulte. Elle peut être réalisée sous diverses formes comme la création de mouvements apostoliques, les centres de formation théologique pour les laïcs, l'organisation de projets sociaux qui insistent sur la rencontre de l'autre différent dans le respect, l'amour et la paix. L'engagement dans de tels groupements et associations continue tout au long de la vie du fidèle à l'accompagner dans son cheminement missionnaire. Il l'appuie lors de ses difficultés quotidiennes à travers l'écoute, les partages et les relectures d'expériences de sa vie dans le monde la cette engagement rappelle continuellement au laïc qu'il est signe de l'Eglise et qu'il doit œuvrer pour témoigner du royaume de Dieu dans le monde.

Par ailleurs, n'oublions pas que la paroisse est l'unité de base de l'Eglise dans laquelle le laïc consolide sa vie chrétienne, pilier et tremplin pour sa mission dans le monde.

Néanmoins, pour qu'une formation soit efficace, il faut qu'elle soit aussi autoformation ¹³⁶. En l'absence d'un apport personnel et d'une conviction profonde en ce qu'il apprend, hormis le développement des acquis et la prise en responsabilité de sa propre formation, le fidèle laïc se formera vainement à la mission. La formation personnelle du laïc est le miroir de la formation qu'il donne aux autres. En conséquence, mieux il est formé mieux il vit son apostolat. C'est la réciprocité.

¹³⁴ Cf. CL, n° 61, pp. 142-144.

¹³⁵ Cf. AA, no 30.

¹³⁶ Cf. CL, n° 63, p. 148.

Par ailleurs, la mission dans le monde est complexe. Elle nécessite une formation à diverses dimensions afin qu'elle soit réalisée le plus parfaitement possible.

C. Champs de formation

Pour une cohérence entre la foi et son expression dans les divers champs de la vie quotidienne et un meilleur service de l'Eglise et du monde, l'exigence d'une formation à plusieurs niveaux est nécessaire ¹³⁷.

Vatican II propose des formations aux diverses formes d'apostolat à la fin de son décret Apostolicam Actuositatem¹³⁸. Les laïcs seront formés premièrement au dialogue pour l'évangélisation, deuxièmement à l'administration des biens temporels et à l'organisation des institutions pour une transformation de l'ordre du monde et dernièrement au partage et à l'écoute pour œuvrer dans l'amour et la miséricorde.

Du point de vue spirituel, la foi est le fondement et la condition de tout apostolat fécond. La cohérence entre elle et la vie de tous les jours est indispensable. C'est en étant en intime relation avec le Christ que le fidèle laïc sera formé à l'amour de Dieu et de tous les êtres humains qu'il rencontre dans sa vie quotidienne ¹³⁹. Cela a été déjà développé au niveau de la vie spirituelle du laïc comme base essentielle de sa vocation ¹⁴⁰.

En matière dogmatique, plusieurs aspects peuvent être relevés. Une connaissance en philosophie, théologie, morale, pastorale et catéchèse aide le laïc à pouvoir répondre à beaucoup de questions et à déchiffrer différemment les problèmes de la vie. Son regard illuminé tous les jours par la formation qu'il acquiert lui permet d'avoir des bases intellectuelles pour sa foi et sa mission spécifique de laïc engagé dans le monde ¹⁴¹. La doctrine morale et sociale de l'Eglise forme les chrétiens à la vie dans la société ¹⁴². Elle

¹³⁷ Cf. Jean-Paul II, « Visites *Ad Limina* des évêques français à Rome. Provinces de Montpellier et Toulouse, Dijon et Tours », *op. cit.*, n° 2, p. 76.

¹³⁸ Cf. AA, no 31.

¹³⁹ Cf. AA, n° 29; CL, n° 60, pp. 140-142.

¹⁴⁰ Cf. supra, première partie, chap. II, C, pp. 19-20.

¹⁴¹ Cf. Jean-Paul II, « Visites *Ad Limina* des évêques français à Rome. Provinces de Montpellier et Toulouse, Dijon et Tours », *op. cit.*, n° 5, p. 177.

¹⁴² Cf. CL, n° 61, p. 141.

contient des principes de réflexion, des critères de jugement et des directives pour l'action en vue du bien commun.

Quant à la dimension pratique de la formation, elle se rapporte surtout aux domaines culturels et techniques. C'est une formation spécifique qui se rapporte directement aux circonstances d'une mission donnée. Chaque milieu de vie professionnel, politique, civique ou social nécessite des exigences de formation différente.

C'est de cette manière que le laïc pourra s'intégrer profondément dans sa vie dans le monde et être un signe vivant de l'Eglise ¹⁴³. L'activité missionnaire du laïc dans le monde doit s'adapter aux différentes circonstances que les réalités et les personnes de son entourage vont engendrer.

¹⁴³ Cf. AA, n° 29.

Troisième Partie : LE LAÏC AU LIBAN

Nous venons de voir les grandes lignes concernant le laïc, son identité, sa vocation, sa mission comme signe de l'Eglise dans le monde et sa formation pour cet engagement. Nous allons à présent centrer notre étude sur les laïcs libanais. Toutefois, beaucoup de chrétiens ont immigré vers différents pays du monde, notre étude se limitera aux laïcs vivants au Liban. La spécificité du Liban en tant que pays multiconfessionnel et pluriculturel qui souffre d'une économie instable et d'une grande immigration le diffère des autres pays du monde. Cette situation qu'on ne retrouve pas dans d'autres pays rend le statut du laïc et sa mission différents dans ce contexte.

Il existe une diversité de communautés chrétiennes au Liban qui suppose un nombre important de textes écrits par les hiérarchies ecclésiales. Pour concentrer notre travail, nous avons opté pour les textes du Synode pour le Liban qui s'est préparé entre les années 1991 et 1997. Plusieurs raisons rendent ce choix préférable ; le synode regroupe toutes les Eglises catholiques, il est le plus récent et est le prolongement du concile Vatican II au Liban.

Le 12 juin 1991, le pape Jean-Paul II annonce la convocation d'une Assemblée spéciale du synode des évêques pour le Liban. Plusieurs démarches de consultation et de réflexion ont eu lieu. En 1996, une assemblée spéciale s'est réunie au Vatican. Le 10 mai 1997, le pape livre à tous les fidèles du Liban l'Exhortation apostolique post-synodale. Tout au long de la période synodale, ont été publiés plusieurs documents comme les Lineamenta, l'Instrumentum Laboris, des extraits des interventions lors des assemblées et l'exhortation apostolique du pape, « une espérance nouvelle pour le Liban ».

C'est donc à travers ces textes que nous entreprenons une lecture sur l'engagement du laïc au Liban comme signe de l'Eglise. Nous débuterons par une description de l'Eglise au Liban selon le synode, son contexte et la spécificité de sa vocation et de sa mission. Ensuite, nous entamerons l'étude du laïc, sa vocation, sa mission et sa formation selon les textes du synode. Finalement, à partir d'un point de vue personnel et d'une lecture critique de l'exhortation apostolique, nous proposerons de nouvelles perspectives et pistes de réflexion qui pourraient soutenir le laïc libanais dans sa mission en tant que signe de l'Eglise dans son milieu.

Troisième Partie : le laïc au Liban

CHAPITRE VI L'EGLISE AU LIBAN

Pour réfléchir correctement sur la mission des laïcs au Liban, il convient d'abord de parler de l'Eglise particulière à laquelle ils appartiennent, son contexte libanais et son engagement spécifique. Ainsi, après un aperçu général sur la situation libanaise, nous dégagerons la mission du pays telle que le synode la conçoit. A la fin, nous discuterons quelques axes principaux spécifiques de la vocation de l'Eglise au Liban, vocation intimement liée à celle du Liban lui-même.

A. Le contexte libanais de l'Eglise

1. Bref aperçu sur la situation du Liban

Dernier pays du Moyen-Orient à visage chrétien¹⁴⁴, le Liban, tout en étant différent des autres pays de l'Orient, représente la civilisation de l'Orient arabe. En effet, son emplacement géographique est au cœur du monde arabe. Il réalise la communication culturelle et politique entre les pays du Moyen-Orient et avec l'Occident. On y parle le libanais qui est un dialecte de la langue arabe, les prières et les liturgies sont en arabe et la culture est inévitablement arabe.

Le Liban est aussi un lieu de rencontre, « un carrefour de peuples » ¹⁴⁵. Il est caractérisé par les différentes religions et cultures qui le constituent et qui y sont venus s'implanter tout au long de son histoire. Cette cristallisation a produit sur la terre du Liban « une mosaïque de confessions » ¹⁴⁶. Ainsi, le Liban, malgré sa mince superficie et sa population peu nombreuse, comprend une multitude étonnante d'associations et de partis culturels, sociaux, religieux...

Cette situation unique au monde rend le Liban vraiment particulier ; la constitution libanaise reconnaît officiellement dix-huit confessions appartenant aux religions

Troisième Partie : le laïc au Liban

¹⁴⁴ Cf. HADDAD André, n° 50, in : LEDUC F. et SAMIR S.K., « Assemblée spéciale pour le Liban du Synode des évêques. Extraits des interventions », *Proche-Orient Chrétien*, T. 46, 1996, p. 141.

¹⁴⁵ Synode des évêques, assemblée spéciale pour le Liban, *Le Christ est notre* espérance, renouvelés par son esprit, solidaires, nous témoignons de son amour. *Instrumentum Laboris*, cité du Vatican, 1995, n° 5, p. 9.

¹⁴⁶ *Id*.

chrétienne, musulmane et juive ¹⁴⁷. Douze communautés chrétiennes qui sont les communautés « maronite, grec-orthodoxe [sic], grec-catholique [sic], arménienne orthodoxe ou apostolique, arménienne catholique, syriaque orthodoxe, syriaque catholique, orientale assyrienne orthodoxe, chaldéenne, latine, copte orthodoxe et évangélique » ¹⁴⁸, cinq communautés musulmanes qui sont les communautés « sunnite, chiite ou jaafarite, alaouite, ismaélite et druze » ¹⁴⁹ et une communauté israélite.

Du point de vue social, la modernisation du pays et le développement des mentalités n'ont pas eu beaucoup d'effet sur la société libanaise qui repose sur un système d'hégémonie. En effet, les libanais cherchent constamment un chef, religieux ou politique, aiment être dirigés par celui-ci, le respectent beaucoup et arrivent parfois à l'adorer. Mais, en même temps, ils revendiquent le pouvoir et se révoltent contre toute forme de hiérarchie. Malgré l'influence de Vatican II, les Eglises elles-mêmes reflètent cette mentalité à travers leur composition et leur formation restées cléricales.

De plus, notons que l'économie et la politique libanaises souffrent de beaucoup de problèmes au niveau de l'organisation, de la gestion des affaires financières et politiques, du fonctionnement, de la liberté d'opinion et du niveau de vie des citoyens.

Le Liban est si particulier qu'il est voué à travers sa variété de citoyens à une vocation spéciale en relation avec son pluralisme socioculturel et religieux et son emplacement géographique.

2. Spécificité de la mission du Liban

Etant donné que le Liban est un pays exceptionnel, ses citoyens ont forcément une vocation spécifique. En quoi donc se caractérise cette vocation ?

Comme le Liban est une terre de rencontre, sa structure pluraliste l'invite au dialogue islamo-chrétien et œcuménique et à la convivialité c'est-à-dire aux valeurs humaines, à la fraternité et à la solidarité.

¹⁴⁷ Cf. Synode des évêques, assemblée spéciale pour le Liban, *Le Christ est notre* espérance, renouvelés par son esprit, solidaires, nous témoignons de son amour. *Lineamenta*, cité du Vatican, 1993, n° 3, p. 7.

¹⁴⁸ Instrumentum Laboris, op. cit., n° 5, p. 9, note 13.

¹⁴⁹ *Id*.

Le Liban a pour première vocation de chercher à vivre la **convivialité**. Dans la constitution libanaise, nous lisons au dernier paragraphe de l'introduction - ajoutée le 21 septembre 1990 - que nulle autorité ne peut connaître une quelconque légalité si elle s'oppose au pacte de convivialité¹⁵⁰. Cette dernière les mène à l'unité de la patrie à travers sa diversité.

« L'avenir de ce Liban réside dans un équilibre entre le droit à la différence et à l'identité propre, d'une part, et le devoir de faire de cette diversité une richesse pour tous, de l'autre »¹⁵¹. Il ne s'agit pas de nier sa propre croyance ou celle de l'autre mais, tout en conservant sa religion et sa confession, de s'ouvrir sur l'autre différent : « La fraternité signifie la formation d'une unité nationale qui n'élimine cependant pas les particularités spirituelles et culturelles de chaque individu et de chaque groupe »¹⁵².

En effet, tous les citoyens, chrétiens, musulmans, druzes et juifs, qui vivent ensemble dans ce même pays ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. La « terre libanaise [est] acceptée par chrétiens et musulmans comme patrie commune, souveraine, indépendante et définitive pour tous ses fils »¹⁵³. Cette situation géopolitique au Liban a été ébranlée mais non effacée. Aujourd'hui, malgré les difficultés qui persistent, l'harmonie revit de nouveau ¹⁵⁴. Les Libanais sont appelés à quitter l'affrontement confessionnel pour une convivialité fraternelle et définitive ¹⁵⁵ malgré ou grâce à leurs différences ethniques, linguistiques et religieuses ¹⁵⁶. C'est cette volonté ferme de fraternité et de convivialité qui les mène à bâtir et à faire renaître le Liban de demain en cheminant ensemble ¹⁵⁷.

En vue d'atteindre cet avenir au Liban et de permettre une vie commune¹⁵⁸ entre toutes les communautés du Liban, le **dialogue** est indispensable. Le pape Jean-Paul II dit explicitement en parlant du Liban qu'il est « la terre de dialogue et de convivialité entre

مقدمة الدستور اللبناني : « ي- لا شرعية لأي سلطة تناقض ميثاق العيش المشترك » 150

 $^{^{151}}$ SICKING Thom, « 'Une espérance nouvelle pour le Liban' : quelques clés de lecture de l'exhortation apostolique post-synodale », in : *Proche-Orient Chrétien*, T. 47 (1997), p. 426.

¹⁵² Lineamenta, op. cit., n° 79, p. 87.

¹⁵³ *Ibid.*, n° 84, p. 90.

¹⁵⁴ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 5, p. 10.

¹⁵⁵ Cf. *ibid.*, n° 5, p. 9.

¹⁵⁶ Cf. *ibid.*, n° 97, p. 102.

¹⁵⁷ Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 79, p. 87.

¹⁵⁸ Cf. ASSAMMAK Mohammed, no 12, in: LEDUC F. et SAMIR S.K., op. cit., p. 115.

les diverses religions et cultures »¹⁵⁹. De plus, le Comité national islamo-chrétien pour le dialogue confirme cette mission du Liban en disant :

« Au Liban la coexistence islamo-chrétienne est la plus grande valeur du pays et c'est sa mission dans le monde, en ce qu'elle est un modèle de vie et une relation de dialogue continuel entre les deux mondes chrétien et musulman, un lien de continuité pour enrichir les valeurs humaines qui portent les empreintes de ces deux religions. La préservation de cette formule civilisatrice et l'affirmation de sa crédibilité sont une responsabilité libanaise et humaine à la fois (…) c'est un destin, un choix et une noble tâche humaine qui fait du Liban le dépositaire d'une mission mondiale »¹⁶⁰.

En effet, du point de vue national¹⁶¹, le dialogue implique paix et coopération et permet la construction d'un Liban, patrie une¹⁶². Quant au plan international, ce dialogue atteint l'univers parce qu'il sème la paix dans le monde¹⁶³ et donne l'exemple de ce qu'il vit ou est appelé à vivre.

Les Libanais sont invités à croire en la **mission** du Liban comme message d'amour entre les enfants de Dieu¹⁶⁴. Ainsi, nous pourrons percevoir un Liban-mission. Cette mission est le défi lancé à tous les Libanais quelles que soient leurs religions ou leurs croyances. « Le Liban est plus qu'un pays : c'est un message et un modèle pour l'Orient comme pour l'Occident »¹⁶⁵.

B. Vocation et mission de l'Eglise au Liban

La vocation de l'Eglise rejoint la vocation du Liban mais s'introduit dans le cadre chrétien et fait partie de la responsabilité de l'Eglise.

La mission première des Eglises du Liban est sans doute leur réconciliation entre elles. L'individualisme qui règne au sein de chaque Eglise devrait disparaître pour laisser

¹⁵⁹ Jean-Paul II, Message télévisé aux patriarches et évêques réunis à Bkerké (25.05.1990), in : L'Osservatore Romano, 25.05.1990, cité dans : Lineamenta, op. cit., n° 75, p. 85.

¹⁶⁰ Comité National Islamo-Chrétien pour le Dialogue, *Document*, Liban, 1995 cité dans : *Instrumentum Laboris*, op. cit., n° 78, p. 78.

¹⁶¹ Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 87, p. 92.

¹⁶² Cf. *ibid.*, n° 79, p. 86.

¹⁶³ Cf. *ibid.*, n° 88, p. 93.

¹⁶⁴ Cf. *ibid.*, n° 5, p. 9.

¹⁶⁵ Jean-Paul II, Message à tous les évêques de l'Eglise catholique sur la situation du Liban (7.09.1989), 6 : AAS 82 (1990) 63 cité dans : Lineamenta, op. cit., n° 75, p. 85.

place à la paix et à l'amour. Ainsi, l'Eglise pourra répondre à sa mission au Liban parce qu'elle sera un vrai signe de réconciliation, de dialogue et de convivialité.

Les chrétiens doivent aussi œuvrer pour le décloisonnement des communautés pour le service de tous. La priorité ne doit pas être donnée à l'appartenance sociologique et communautaire ¹⁶⁶ mais au bien de tous. Il est important de passer de la réalité sociopolitique de la communauté à la conception sacramentelle de l'Eglise. Il y a plusieurs communautés chrétiennes libanaises, il faut qu'il y ait « l'Eglise du Christ »¹⁶⁷ au Liban. Cette Eglise unie est certainement vouée au dialogue, à la fraternité et à l'action commune avec et pour tous les Libanais¹⁶⁸.

A partir de l'amour du Christ, l'Eglise appelle ses fidèles libanais à la communion inter-ecclésiale, à l'œcuménisme fraternel et au dialogue interreligieux pour que se réalise en eux le dessein de Dieu¹⁶⁹. Le chrétien doit aller vers l'autre, le connaître, le respecter et témoigner du Christ. L'ouverture est la clé de la convivialité.

1. Présence chrétienne

Un appel est adressé spécialement aux Eglises du Liban pour la conversion, la sainteté, la communion et le dialogue. Comme nous l'avons dit, les chrétiens sont minoritaires au Moyen-Orient, mais « L'Eglise ne se mesure pas statistiquement par des chiffres, mais par la conscience vive que ses fils ont de leur vocation et de leur mission »¹⁷⁰. Aussi, poursuit-elle son œuvre commune d'évangélisation qui commence par le témoignage ou la présence comme levain dans la pâte ¹⁷¹.

a. Incarnation dans l'Orient

L'Eglise est appelée à signifier sa présence dans le monde arabo-musulman, à être incarnée dans cet Orient et à œuvrer ainsi pour l'épanouissement et la renaissance de ce milieu et de sa culture. Sa mission est aussi d'être un pont entre les différentes Eglises de l'Orient et de l'Occident et entre chrétiens et musulmans d'Orient et d'Occident. Ce rôle

¹⁶⁶ Cf. DUCRUET Jean, n° 65, in: LEDUC F. et SAMIR S.K., op. cit., p. 151.

¹⁶⁷ KASPARIAN Jean-Pierre XVIII, n° 66, in: *ibid.*, p. 152.

¹⁶⁸ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 8, p. 12.

¹⁶⁹ Cf. *Ibid.*, n° 96, p. 101.

 $^{^{170}}$ Conseil des Patriarches catholiques d'Orient, « La présence chrétienne en Orient : témoignage et mission », in : *La documentation catholique*, n° 2052 (1992), n° 20, p. 599.

¹⁷¹ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 33, pp. 33-34.

de lien et de médiation se réalise grâce à son inculturation dans le monde arabe oriental, une inculturation qui la rapproche de tous les Libanais et Arabes, chrétiens, musulmans, druzes ou autres. Tout comme le Christ est devenu homme pour se faire proche des hommes et les intégrer dans son royaume de salut, ainsi l'Eglise - en s'ancrant dans la culture libanaise et orientale et en s'enracinant dans cette identité - arrive à mieux annoncer le royaume pour que toute l'humanité y entre.

b. Réconciliation et paix

Au-delà et à travers leurs différences, les Eglises orientales du Liban sont d'abord invitées à se réconcilier entre elles pour réussir à être témoins du Christ. C'est au sein de chaque Eglise et entre elles que le dialogue commence pour arriver ensuite à se réaliser authentiquement avec les non-chrétiens. Puisqu'elles sont signe du Christ, les Eglises sont appelées à être signe d'amour.

Ainsi, comme toute Eglise locale, l'Eglise au Liban est témoin de Dieu en Jésus-Christ, elle est au service de la paix, de la justice et de la réconciliation en vue de participer à la reconstruction du pays et à la renaissance de l'homme. Ce témoignage ne touche pas seulement les chrétiens du Liban mais aussi les Eglises du Moyen-Orient ¹⁷². Nous soulignons la mission de paix que l'Eglise développe et essaie de réaliser au milieu de tous les conflits de l'Orient.

La mission ecclésiale de réconciliation et de paix ne se limite pas à la communauté elle-même mais elle est aussi recherchée entre chrétiens et musulmans.

c. Présence missionnaire

Le Christ a fondé l'Eglise non pour qu'elle soit à son propre service mais pour qu'elle aille vers les autres et rende témoignage. « Notre présence chrétienne ne veut pas être une présence pour nous-mêmes » 173, cette phrase des patriarches d'Orient montre l'importance de la présence de l'Eglise en Orient. Les patriarches insistent aussi sur une présence de l'Eglise qui existe entre deux écueils opposés, la marginalisation qui annule

¹⁷² Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 96, p. 101.

¹⁷³ Conseil des Patriarches catholiques d'Orient, « La présence chrétienne en Orient : témoignage et mission », *op. cit.*, n° 18, p. 599.

sa mission et la dissolution qui annule son identité. L'Eglise du Liban veille donc à ce que sa présence soit authentique pour garantir son identité et sa mission et approfondir sa fidélité à Dieu, à elle-même et à la société¹⁷⁴.

2. Dialogue islamo-chrétien

Par sa présence en Orient, l'Eglise vit auprès des non-chrétiens. La mission propre qui la caractérise au Liban est le dialogue islamo-chrétien. Comme le chrétien établit un dialogue avec Dieu, de la sorte, il dialogue avec tout autre, toute personne, tout groupe humain parce que le dialogue est indivisible ¹⁷⁵.

a. Les lieux de dialogue

La responsabilité de dialogue se fait dans trois contextes différents ; d'abord à travers les rencontres quotidiennes, ensuite au niveau de la politique nationale et enfin par la culture.

Le dialogue de vie quotidienne a lieu au travail, dans la cité, entre les personnes et entre les familles. La communication et l'entraide doivent caractériser la rencontre quotidienne entre musulmans et chrétiens pour que préjugés, intolérances et malentendus s'écroulent. Cette rencontre est une source d'enrichissement pour chacun et permet une solidarité qui tisse la société. Pour le chrétien spécialement, c'est une découverte des signes de la présence du Christ et de l'action de l'Esprit Saint¹⁷⁶.

Par ailleurs, ce dialogue peut être religieux et permet alors la connaissance de l'autre et le discernement en vue d'une progression - au niveau individuel ou collectif - des « valeurs spirituelles, morales et socioculturelles » 177.

Le dialogue national politique est à consolider au Liban. Marqué par la civilisation de l'Orient arabe, le Liban témoignera de l'unification de sa patrie et d'une convivialité. L'Eglise est invitée à encourager ce dialogue à travers ses membres laïcs.

L'échange culturel et éducatif requiert un dialogue qui respecte les valeurs de chaque communauté ou société. C'est aussi à travers les différents médias que l'Eglise est appelé à mener un dialogue en vue d'une interaction entre les différentes cultures,

¹⁷⁴ Cf. *ibid.*, n° 17, p. 598.

¹⁷⁵ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 78, p. 77.

¹⁷⁶ Cf. *Ibid.*, n° 77, p. 74.

¹⁷⁷ EA, n° 91, p. 147.

croyances et valeurs pour une meilleure connaissance de l'autre et un respect de ses différences.

b. Les caractéristiques du dialogue

Le pape Jean-Paul II invite dans son exhortation apostolique à un dialogue sincère et constructif qui suppose une ascèse de l'écoute et de la parole. C'est-à-dire qu'il est important de :

« Vouloir et savoir comprendre le sens profond du discours et du comportement de l'interlocuteur, saisir la source de son expérience et les perspectives humaines dans lesquelles il se situe, s'exprimer de façon que la parole puisse être réellement comprise par l'autre et se conduire selon l'Evangile de manière que le témoignage de vie rende la parole crédible »¹⁷⁸.

Lorsque les membres de l'Eglise appliquent cette conception du dialogue dans leurs rencontres quotidiennes, politiques ou culturelles avec les non-chrétiens, l'Eglise sera en train de témoigner de l'amour du Christ, un amour qui se révèle à l'autre à travers l'écoute, la compréhension, le partage et le témoignage.

Par conséquent, l'échange est un dialogue de vie, d'action, de discussion religieuse, d'expériences pour établir une vie commune. Ainsi le dialogue est la voie vers la convivialité et l'édification de la communauté des hommes. Il promeut « le vivre-ensemble entre chrétiens et musulmans, dans un esprit d'ouverture et de collaboration »¹⁷⁹.

3. Convivialité

L'Eglise participe au rassemblement de tous les Libanais pour reconstruire ensemble leur pays qui est par sa nature même un lieu de rencontre et de convivialité entre les hommes ¹⁸⁰. Son témoignage, dans la particularité de sa composition démographique, communautaire et religieuse, représente une règle pour la tolérance, un modèle pour le dialogue et la convivialité avec les autres religions ¹⁸¹.

En vue de la stabilité et de la tranquillité et pour construire la paix qui n'est pas une simple absence de conflit, l'Eglise est appelée à chercher la coexistence et la rencontre

¹⁷⁸ *Ibid.*, n° 36, p. 55.

¹⁷⁹ EA, no 92, p. 148.

¹⁸⁰ Cf. BIDAWID Raphaël Ier, no 68, in: LEDUC F. et SAMIR S.K., op. cit., p. 153.

¹⁸¹ Cf. EL-MURR Georges, n° 72, in : *ibid.*, p. 155

créatrice de l'autre, une rencontre loin du fanatisme, de la haine, de la discrimination et du refus¹⁸².

Pour une relation authentique et profonde avec l'islam, l'Eglise est appelée, d'une part, à devenir plus solidaire avec le monde arabe c'est-à-dire à collaborer avec les autres pays de l'Orient; d'autre part, elle est priée à s'intégrer dans la culture arabe, lieu privilégié pour le dialogue islamo-chrétien¹⁸³.

La paix que l'Eglise a reçue du Christ¹⁸⁴ et qui demeure à l'intérieur de chacun est à répandre. L'Eglise est invitée à être artisane d'une paix qu'elle doit vivre en elle-même et avec tout autre. Le pape Jean-Paul II insiste sur le lien étroit entre paix et charité : « Construire la paix devient un service de la charité, signe prophétique du royaume des cieux »¹⁸⁵.

En étant chemin de rencontre, de collaboration et de solidarité et en devenant signe de paix dans l'Orient, l'Eglise communique avec l'autre différent, elle fait le lien entre chrétiens et musulmans du monde arabe et ceux du Liban. Par le témoignage qu'elle donne à l'Orient et au monde entier, l'Eglise du Liban accomplit sa mission spécifique de présence, de dialogue et de convivialité.

Après cette réflexion sur la mission spécifique de l'Eglise au Liban, nous allons nous orienter vers le laïc de cette Eglise. Quel est son rôle dans cette Eglise-mission ? Comment son engagement social lui permet-il de vivre sa mission de signe de l'Eglise ? Quelle est la formation qu'il est invité à suivre pour être fidèle à son engagement chrétien ? C'est toujours à partir des textes du Synode pour le Liban que nous allons éclairer ces questions.

¹⁸² Cf. Lineamenta, op. cit., n° 86, p. 92.

¹⁸³ Cf. EA, n° 93, p. 149.

¹⁸⁴ Cf. Jn 14, 27 : « Je vous laisse la paix; c'est ma paix que je vous donne; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble ni ne s'effraie ».

¹⁸⁵ EA, n° 97, p. 155

CHAPITRE VII LE LAÏC LIBANAIS, SIGNE DE L'EGLISE DANS SON MILIEU

Dans ce qui suit, nous parlerons de l'aspect pratique de la mission du laïc libanais comme signe de l'Eglise dans le monde selon le synode pour le Liban. Pour cela, nous dégagerons ce que disent les textes synodaux sur le laïc, son engagement pratique dans la société civile et sa formation à la mission.

Tout en reprenant quelques notions fondamentales des textes de Vatican II, le synode parle de l'identité des laïcs et leur vocation particulière d'être présents au Liban. Dans le Message final de l'assemblée synodale pour le Liban, nous lisons que la vocation propre des laïcs est de travailler dans la société « rayonnants de foi, d'espérance et de charité » 186. Les laïcs sont « les mieux placés et souvent les plus compétents » 187 pour ce travail. L'Exhortation apostolique post-synodale souligne que le premier rôle des fidèles laïcs est leur mission dans la société civile. C'est en second lieu qu'ils sont appelés à s'engager dans les structures de l'Eglise 188.

A. Le laïc au Liban

Nous reparlons de l'identité du laïc libanais selon les textes du synode pour le Liban. La prise de conscience de cette identité est une urgence, sans elle nous ne pouvons parler d'évangélisation au Proche-Orient et au Liban. Sans les laïcs, l'Eglise n'est plus capable d'être présente dans ce milieu et sa mission perd son sens.

علمانی' 1. Sens du terme

Le terme laïc en arabe 'علماني' signifie celui qui ne fait pas partie des « hommes de la religion », qui n'est pas clerc ¹⁸⁹. En effet, ce terme vient de 'qui signifie 'monde'. D'où, le laïc est un non-clerc, une personne qui appartient au monde. Par contre, les racines grecques 'laos' et 'laïkos' du mot 'laïc' se rapportent à la notion de peuple. Nous dégageons de cette affirmation que la racine grecque met l'accent

¹⁸⁶ « Message final de l'Assemblée Synodale pour le Liban », in : *La documentation catholique*, n° 2129 (1996), n° 24, p. 38.

¹⁸⁷ *Id*.

¹⁸⁸ Cf. SICKING Thom, op. cit., p. 434; EA, n° 45.

¹⁸⁹ Cf. *Al-Mungid fi l-lugha l-'arabiyya l-mu'asira*, Dar al-Machreq, Beyrouth, Liban, 2000, p. 1015. [en arabe]

sur l'identité du laïc comme appartenant à un peuple tandis que la racine arabe est plus impersonnelle et insiste sur sa mission propre de laïc présent dans le monde.

2. Le laïc libanais, signe du Christ dans son milieu

Comme l'Eglise est le signe de la présence de Dieu dans le monde ¹⁹⁰, ses membres laïcs œuvrent pour que le témoignage qu'ils font au Liban soit fidèle au Christ. Or, c'est surtout par le laïc que le Christ est présent dans la société libanaise et dans le milieu où il vit ¹⁹¹. C'est son « premier champ de mission » ¹⁹² et son rôle est d'investir « les composantes politique, économique, scientifique, culturelle et autres » ¹⁹³ de son pays. Il les offre au Père dans sa prière.

En participant au mystère eucharistique ¹⁹⁴, le laïc sanctifie le monde. Par-là, il crée une harmonie entre sa vie de foi et sa présence dans le monde. De plus, à partir de l'Instrumentum Laboris nous déduisons que le laïc vivant dans son milieu libanais remplit sa mission chrétienne en témoignant du royaume de Dieu là où il est et à travers ce qu'il fait.

3. Le laïc libanais, signe de l'Eglise dans la société

Les textes signalent que les laïcs « sont appelés à devenir ensemble les témoins intrépides du Seigneur » ¹⁹⁵ dans leur société libanaise qui croit plus au témoignage qu'à l'enseignement ¹⁹⁶. Leur présence dans celle-ci est comme le levain dans la pâte, la lumière dans la maison, le sel dans les aliments ¹⁹⁷.

Les laïcs au Liban ne sont pas à côté ou au-dessus de leur société, ils sont en son cœur et c'est là qu'ils sont appelés à témoigner des valeurs chrétiennes ¹⁹⁸ et non à se décourager et à quitter leur pays. Eux-mêmes veulent être les témoins de l'Eglise dans la société. Ils réclament de participer à la mission et à la vie de l'Eglise. Toutefois cela exige

¹⁹⁰ Cf. Conseil des Patriarches catholiques d'Orient, « La présence chrétienne en Orient : témoignage et mission », *op. cit.*, n° 18, p. 599.

¹⁹¹ *Lineamenta*, op. cit., n° 40, p. 43.

¹⁹² Instrumentum Laboris, op. cit., n° 42, p. 41.

¹⁹³ *Id*.

¹⁹⁴ Cf. *id.*; BUSTROS Cyrille Salim, « Les enjeux du Synode spécial pour le Liban », in : *La documentation catholique*, n° 2129 (1996), n° 16, p. 29.

¹⁹⁵ Lineamenta, op. cit., n° 53, p. 62.

¹⁹⁶ Cf. *ibid.*, n° 53, p. 63; *Instrumentum Laboris*, op. cit., n°70, p. 66.

¹⁹⁷ Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 53, p. 63.

¹⁹⁸ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 68, p. 63.

une collaboration entre eux et la hiérarchie pour qu'ils puissent devenir des pierres vivantes de l'Eglise au Liban¹⁹⁹.

En 1990, le communiqué final de la 24^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée des patriarches et évêques catholiques du Liban dit que « les laïcs sont les témoins du Christ » dans la société. Quant aux patriarches et évêques catholiques d'Orient, ils ajoutent dans leur lettre pastorale de 1999 que les laïcs sont le corps vivant de l'Eglise²⁰⁰.

4. Le laïc libanais, envoyé par le Christ au Liban

Participant à la triple mission sacerdotale, prophétique et royale du Christ, le laïc libanais prolonge à sa manière cette mission dans son pays.

Il accomplit sa fonction sacerdotale lorsqu'il loue le Créateur en perfectionnant la création, c'est-à-dire lorsqu'il œuvre pour le bien de la société, de la politique et de toutes les composantes du milieu libanais où il vit.

Par sa fonction prophétique, il est signe de l'Evangile dans sa vie quotidienne, familiale et sociale et sème ainsi l'espérance pour que les Libanais aient le courage de s'investir pour un meilleur avenir. « La gestion des affaires publiques est un chemin d'espérance »²⁰¹, là aussi le laïc participe à la mission prophétique du Christ.

Lorsque le laïc s'engage dans l'ascèse spirituelle, vainc le péché et se donne pour le service du Christ, il sera en train de vivre sa mission royale. La doctrine sociale de l'Eglise suggère aux laïcs libanais des points de repère et des critères de jugement pour qu'ils puissent diriger leur vie personnelle et sociale dans la justice et la charité²⁰² pour le service du Christ et pour la réalisation du royaume.

Or, au Liban, le laïc vit une dichotomie entre sa vie de foi et sa vie dans le monde. Il est souvent engagé dans sa vie dans la paroisse mais ne témoigne point de sa vie chrétienne dans sa vie professionnelle. En unifiant dans le Christ sa vie spirituelle et sa vie dans le monde, il pourra, tout en s'engageant à l'intérieur de l'Eglise, contribuer à la justice, la paix et la fraternité dans la société libanaise²⁰³.

¹⁹⁹ Cf. BACHA Habib, n° 29, SILVESTRINI Achille, n° 30 et SALLOUM Georges, n° 31, in: LEDUC F. et SAMIR S.K., *op. cit.*, pp. 127-129.

 $^{^{200}}$ Cf. Jean-Paul II, « Pour que l'Eglise reste vivante au Moyen-Orient », in : La documentation catholique, n° 2207 (1999), pp. 645-646.

²⁰¹ EA, nº 113, p. 177.

²⁰² Cf. *ibid.*, n°113, pp. 177-178.

²⁰³ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 43, p. 42.

B. L'engagement du laïc dans la société libanaise

La vocation du laïc, est fondée sur le Christ et sa mission est nécessairement inscrite dans celle de l'Eglise. Or, parmi les caractéristiques propres à la mission de l'Eglise au Liban, nous avons relevé la présence chrétienne au Liban et dans le monde arabe et oriental, le dialogue avec l'autre différent et la convivialité. Le laïc est appelé à vivre sa mission à l'intérieur de celle de l'Eglise, c'est-à-dire à travers un dialogue catholique, œcuménique et interreligieux. Il ne peut pas du tout abandonner la participation à la politique libanaise dans toutes ses formes économique, sociale, législative, administrative et culturelle dans le but du bien commun. Nous verrons dans cette section comment le laïc libanais est appelé à réaliser cette mission à travers les différents champs de sa vie quotidienne et ses divers statuts sociaux.

1. La mission du laïc dans son milieu

Tout laïc est encouragé à être confiant, à persévérer et à espérer pour transformer la société au Liban. L'appel du synode pour les chrétiens du Liban : « espérer c'est s'engager »²⁰⁴ montre l'importance de l'action. A travers les communautés ou dans un engagement individuel, le laïc est invité à agir pour le développement de l'homme et de la société dans les dimensions sociale, culturelle et spirituelle²⁰⁵. Ce développement « doit être intégral » en promouvant « tout l'homme et tout homme »²⁰⁶. « Il doit être digne de l'homme » ²⁰⁷ en respectant l'identité et les droits des individus et de toutes les communautés libanaises. « Il doit aussi avoir une dimension biblique »²⁰⁸. En effet dans la Bible, la vocation de tout homme est de participer à la création c'est-à-dire « de collaborer aux différentes initiatives sociales, économiques et politiques de développement »²⁰⁹.

Agir pour le développement de l'homme et de la société au Liban ne peut que passer par le dialogue avec l'autre, dialogue en tant que message chrétien pour signifier sa présence, dialogue entre Eglises pour édifier la paix et dialogue entre religions en vue de la convivialité.

²⁰⁴ EA, n° 32, p. 47.

²⁰⁵ Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 70, pp. 75-77; *Instrumentum Laboris*, op. cit., n° 92, pp. 93-94.

 $^{^{206}}$ Cf. Paul VI, Lett. Enc. Popularum progressio (26.05.1967), 14 : AAS 59 (1967) 264, cité dans : Lineamenta, op. cit., n° 70, p. 75.

²⁰⁷ *Id*.

²⁰⁸ *Ibid.*, n° 70, p. 76.

²⁰⁹ Lineamenta, op. cit., n° 70, p. 77.

Au niveau du témoignage communautaire des laïcs, nous pouvons noter que les mouvements apostoliques chrétiens œuvrent non seulement pour la mission dans leur milieu mais aussi pour la promotion spirituelle et doctrinale du laïc, pour qu'il puisse mieux être au service du Christ dans le milieu où il vit. Comme modèle, le conseil des patriarches catholiques d'Orient note la naissance d'une « Union des laïcs » qui est une assemblée de laïcs, de différents pays du Moyen-Orient, parrainée par la commission pontificale pour les laïcs. Ses objectifs sont le dialogue, la connaissance, la participation à la vie de l'Eglise. Les patriarches et évêques catholiques d'Orient encouragent la formation de tels « mouvements chrétiens » et d'« organisations apostoliques de laïcs »²¹⁰.

A travers les différents champs de mission, le laïc au Liban est invité à œuvrer en tenant compte de la présence chrétienne au Liban, du dialogue avec l'autre différent et surtout avec le non-chrétien et de la convivialité. Pour cela, certaines exigences sont proposées. Il est nécessaire d'abord que tout fidèle laïc soit conscient que la diversité est un facteur d'enrichissement et non de conflit. Ensuite, il est indispensable que le laïc s'éloigne totalement du fanatisme et qu'il essaie de favoriser un dialogue pacifique et positif avec l'autre en respectant ses valeurs humaines et religieuses. Enfin, cette œuvre doit mener à l'unité nationale à travers l'éducation à la paix et à la réconciliation²¹¹.

a. Engagement social

Toute action sociale menée par le fidèle est « fondée sur l'amour de Dieu et du prochain »²¹². Or, au niveau des relations individuelles et sociales au Liban, règnent le confessionnalisme, le manque de respect des différences, l'intolérance et l'attitude de défense contre autrui. Le fidèle laïc est donc appelé à veiller sur les valeurs humaines,

 $^{^{210}}$ Communiqué final du premier Congrès des Patriarches et évêques catholiques du Moyen-Orient, « Lettre du congrès aux fils de l'Eglise », in : La documentation catholique, n° 2207 (1999), n° 11, p. 646.

²¹¹ Cf. SAYEGH Daoud, n° 48, in: LEDUC F. et SAMIR S.K., op. cit., p. 140.

²¹² Lineamenta, op. cit., n ° 66, p. 71.

morales et sociales de tout son entourage libanais. Il est invité à apprécier ces valeurs et à aspirer vers un avenir meilleur de justice sociale, de paix et de liberté²¹³.

Par exemple, à travers ses relations, le fidèle laïc est invité à respecter et à faire respecter les droits de l'homme. Le laïc doit savoir que la liberté religieuse est un droit fondamental à promouvoir au Liban à travers la diversité des croyances qui le constitue²¹⁴.

La dimension sociale de solidarité et d'interdépendance, remarquable au Liban, reflète l'amour qui est le signe distinctif des disciples du Christ²¹⁵. « Il n'y a pas de vocation chrétienne sans cette dimension qui implique le partage » ²¹⁶. De plus, la solidarité est une vertu chrétienne à travers laquelle le fidèle laïc témoigne de sa foi chrétienne. C'est aussi à travers cette solidarité que les laïcs peuvent promouvoir l'œcuménisme pour réconcilier les Eglises entre elles et construire la paix.

Dans son engagement social, le laïc réalise la mission de son Eglise au Liban. Le respect de l'autre différent, de sa religion, de sa foi et de ses croyances est le témoignage des valeurs spirituelles chrétiennes du laïc. Présent comme chrétien dans son milieu, il œuvre pour le dialogue islamo-chrétien et la convivialité et recherche dans l'autre la présence de Dieu et son amour.

b. Engagement socio-économique

Du point de vue socio-économique, le Liban est en crise. Dans ce contexte, le fidèle laïc œuvre pour la fraternité, non seulement en aidant ses frères qui vivent dans le besoin mais aussi en accueillant l'étranger, celui qui veut apprendre, celui qui souffre, celui qui a faim... c'est ainsi qu'il sera témoin du royaume²¹⁷: « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25, 34-35).

Le synode invite les laïcs libanais à assister les personnes marginalisées, les handicapés physiques et mentaux et les pauvres et à se faire solidaires de la construction du royaume en communion avec l'Eglise²¹⁸.

²¹³ Cf. *ibid.*, n° 87, pp. 92-93.

²¹⁴ Cf. EA, n° 116, p. 183.

²¹⁵ Cf. Jn 13, 35.

²¹⁶ *Lineamenta*, op. cit., n° 67, p. 73.

²¹⁷ Cf. EA, n° 101, pp. 160-161.

²¹⁸ Cf. *ibid.*, n° 102, pp. 162-163.

Davantage, dans la situation économique alarmante du Liban, malgré les menaces du chômage et du très bas niveau de vie, le rôle du laïc libanais est de veiller à être droit pour œuvrer efficacement sans négliger les valeurs humaines et morales²¹⁹.

Ainsi, la solidarité et le témoignage d'amour, dans une société où le système socioéconomique est en difficulté, réalisent quand même la présence chrétienne au Liban. Cette présence arrive aussi à témoigner du royaume et à rendre les laïcs signe de l'Eglise pour ceux qu'ils rencontrent.

c. Engagement sociopolitique

L'exhortation apostolique insiste sur le passage d'une « mentalité confessionnelle à un sens d'Eglise authentique »²²⁰. Ce sens ecclésial aide le laïc à servir le peuple chrétien sans utiliser ses fonctions à des fins politiques²²¹. En fait, le laïc est encouragé par les membres du synode à participer à l'activité politique, à gérer les affaires publiques en aidant les citoyens, en garantissant leurs droits et en les incitant à prendre des initiatives pour le bien de la société²²². Ce développement doit s'opérer au niveau de tous les Libanais non envers une seule catégorie sociale ou une seule personne, d'où une collaboration avec toutes les communautés chrétiennes et non chrétiennes du Liban.

C'est à travers cet engagement que les laïcs œuvrent pour la justice, la liberté, la responsabilité, l'égalité, la paix, l'altérité, le respect des droits de l'homme, le respect des religions et la convivialité des diverses communautés²²³.

En politique donc, les agents chrétiens font un témoignage personnel et collectif de leur foi en vivant et en se conduisant selon l'Evangile²²⁴. Leur mission spécifique est d'apporter un pluralisme égalitaire et une action collective dans un pays comme le nôtre, c'est une mission de dialogue et de convivialité qui s'inscrit dans celle de l'Eglise du Liban.

²¹⁹ Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 71, p. 77.

²²⁰ Conseil des Patriarches catholiques d'Orient, IV^e Lettre pastorale *Mystère de l'Eglise* (Noël 1996), n. 50, cité dans : EA, n° 80, p. 131.

²²¹ Cf. EA, n° 69, p. 110.

²²² Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 72, pp. 78-79.

 $^{^{223}}$ Cf. Lineamenta, $n^{\circ}72$, pp. 78-79; Instrumentum Laboris, op. cit., n° 91-92, pp. 93-94.

²²⁴ Cf. Paul VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14.05.1971), 46: AAS 63 (1971) 435, cité dans: *Instrumentum Laboris*, op. cit., n° 93, p. 97.

d. Engagement médiatique

Même si les mass media peuvent parfois être au Liban un facteur de division, les laïcs sont appelés « à en faire un instrument de salut, selon le dessein de Dieu »²²⁵ en donnant la priorité à « l'honnêteté morale respectueuse de la personne »²²⁶ et à la dignité de la personne humaine²²⁷. Ceci s'effectue par une attention spéciale à l'éducation donnée à travers les médias au peuple. Le laïc qui œuvre dans ce domaine rend « témoignage à Jésus-Christ »²²⁸ en développant chez lui-même comme chez autrui un sens critique face aux médias, en veillant sur leurs libertés, en relevant leurs niveaux éthique et culturel et surtout en montrant la vérité²²⁹. C'est ainsi qu'il peut encourager le dialogue des cultures, rendre présent l'enseignement de l'Eglise et éduquer à l'unité dans la diversité.

En conséquence, quels que soient leurs engagements variés, les laïcs sont signes de l'Eglise dans chaque espace qu'ils occupent, pour chaque individu ou société qu'ils rencontrent et à travers chaque travail qu'ils réalisent. Leur mission propre au Liban est le dialogue à l'intérieur de leurs communautés chrétiennes, avec les autres Eglises et surtout avec les non-chrétiens du Liban et du monde arabe. C'est de la sorte qu'ils pourront signifier une présence de paix, de respect et d'amour là où ils vivent.

Comme dans chaque société, la femme, le jeune et la famille jouent des rôles capitaux. Le Liban est davantage bien connu pour les liens étroits qui joignent et unissent les membres de chaque famille ainsi que les cellules familiales entre elles. A présent, nous essaierons de comprendre l'importance spécifique de la mission de ces laïcs dans la société libanaise.

2. Vocations particulières de laïcs

Les textes du synode reprennent souvent les vocations propres des femmes, des jeunes et des familles. A travers les paragraphes suivants, nous dégagerons la notion de présence et d'engagement des laïcs libanais - femmes, jeunes ou familles - dans leur pays comme signe de l'Eglise.

²²⁵ Lineamenta, op. cit., nº 73, p. 80.

²²⁶ Id.

²²⁷ Cf. EA, n°111, p. 174

²²⁸ Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 73, p. 80.

²²⁹ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 95, pp. 99-100.

a. Les femmes

La femme est caractérisée par sa qualité de mère, c'est par une femme que Dieu est devenu homme, c'est donc elle qui est aujourd'hui spécialement responsable de l'annonce de la bonne nouvelle dans l'amour. Selon les Lineamenta, la femme libanaise est « l'élément stable de la famille », « le centre de liens » et « la première éducatrice de la foi » ²³⁰. C'est à travers son rôle dans la famille libanaise que la femme est appelée non seulement à écouter mais aussi à enseigner la parole de Dieu en transmettant la Tradition vivante de l'Eglise, en éduquant à la tolérance envers l'autre différent et à l'égalité entre toutes les communautés religieuses.

b. Les jeunes

Quant aux jeunes, ils constituent plus que la moitié de la population libanaise, ils sont donc non seulement l'avenir mais aussi et surtout la force du présent. Leur rôle vital se manifeste à travers leur « appétit de renouveau », leur « tendance à se remettre en question, à s'intéresser avec enthousiasme » ²³¹ et leur facilité à s'adapter aux changements. Pour continuer cette mission, les jeunes chrétiens sont priés d'abord de ne pas fuir la situation nationale et économique du Liban. Ils ont la force de renouveler la patrie libanaise et l'Eglise surtout en s'intégrant dans les différentes structures de la vie sociopolitique et en poursuivant le dialogue pour la convivialité²³². Etant « partenaires à part entière pour l'édification de la société »²³³, ils sont appelés à profiter de cette situation pour construire une seule Eglise au Liban et un seul peuple libanais sur des bases de dialogue et de convivialité.

c. Les familles

Finalement, la société libanaise est caractérisée par la force de sa structure familiale. La mission de la famille comme « tissu social » est d'une importance primordiale²³⁴. C'est elle qui est la première responsable de la transmission de la foi. La spécificité d'une famille chrétienne se révèle par le fait qu'elle prêche sans parole²³⁵, elle

²³⁰ Lineamenta, op. cit., n° 40, p. 44. Cf. Instrumentum Laboris, n° 45, pp. 42-43.

²³¹ *Lineamenta*, op. cit., n° 42, p. 45.

²³² Cf. EA, n° 51, p. 81.

²³³ *Ibid.*, n° 51, p. 82.

²³⁴ Cf. *ibid.*, n° 46, p. 74.

²³⁵ Cf. *Lineamenta*, op. cit., n° 47, p. 49.

représente aussi la communion parce qu'elle est à « l'image du Dieu trinitaire » ²³⁶. Le couple libanais est « une cellule vivante dans l'Eglise » ²³⁷, et la famille est une petite Eglise, une communauté libanaise qui sert la vie puisque « elle participe à la fécondité créatrice de Dieu » ²³⁸. A travers ses caractéristiques, la famille témoigne de l'amour, de la fidélité, du respect de l'autre et de la reconnaissance de l'égalité entre tous les hommes et de la dignité de chacun dans un pays qui a énormément besoin de cette éducation. Sa vocation au Liban se résume par l'éducation à trois dimensions ; l'éducation à l'ouverture à l'autre à travers le dialogue entre chrétiens et avec les musulmans, les druzes et les juifs, l'éducation à une vie commune dans une société libanaise pluriculturelle et l'éducation à une présence – non une fuite – au Liban malgré les difficultés.

Pour qu'un laïc libanais soit conscient de sa vocation et de sa mission au Liban même, il a besoin d'être éclairé sur son identité. C'est la formation qui mène le laïc à cette prise de conscience.

C. Les formes particulières de la formation du laïc libanais

Certaines interventions lors de l'Assemblée spéciale du synode des évêques ont souligné le manque dans la formation des laïcs²³⁹, d'autres ont fait des propositions pour cette formation²⁴⁰. Parmi les objectifs de la formation personnelle, la transmission de la foi est la plus importante. Elle suppose des études en théologie et en sciences humaines, une pratique pastorale et une évaluation personnelle. Cette formation se complète par un aspect ecclésial où se rencontrent les différentes catégories de l'Eglise pour apprendre à collaborer ensemble. De plus, elle doit être permanente pour être efficace²⁴¹.

Quant aux autres textes du synode, ils ont fait appel à la formation du laïc libanais à travers les activités paroissiales, les centres catéchétiques et l'enseignement universitaire.

1. La parole de Dieu

²³⁶ *Ibid.*, n° 47, p. 50.

²³⁷ Instrumentum Laboris, op. cit., n° 53, p. 50.

 $^{^{238}}$ Lineamenta, op. cit., n° 47, p. 50. Cf. Instrumentum Laboris, n° 53, p. 50; EA, n° 72, pp. 115-116.

²³⁹ Cf. HAIGH Helen, n° 43, in: LEDUC F. et SAMIR S.K., op. cit., p. 136.

²⁴⁰ Cf. ROQUES Marie-Claude, n° 22, pp. 122-123; ABOU JAOUDE Georges, n° 44, pp. 137-138 et SABBAH Michel, n° 52, p. 143, in : *ibid*.

²⁴¹ Cf. ROQUES Marie-Claude, op. cit., pp. 122-123.

Les Lineamenta parlent d'une « culture biblique (...) exigée de ceux qui ont la charge de l'actualiser »²⁴². Les laïcs, par leur présence dans la société civile, discutent souvent la conception de l'Eglise, son enseignement, la Bible et leur foi chrétienne. Pour que leurs propos soient authentiques, la découverte du sens de la Parole est nécessaire. Celle-ci peut se faire à travers la lecture de textes bibliques annotés et expliqués²⁴³. L'Instrumentum Laboris développe cette même idée dans un texte sur la connaissance de la parole de Dieu à travers des retraites spirituelles et des veillées bibliques²⁴⁴. Quant à l'exhortation apostolique, elle approfondit plus cette question et élabore la formation à la parole de Dieu tant à travers les homélies que dans des sessions de formation exégétique²⁴⁵.

2. La catéchèse

Par ailleurs, les textes parlent de « la formation des catéchètes » ²⁴⁶ pour l'enseignement scolaire et de la participation des parents, de la paroisse et de la société chrétienne dans la formation aussi bien des enfants que des adultes ²⁴⁷. Ils évoquent la formation catéchétique et théologique des adultes à travers leurs paroisses et par les homélies, dans les centres de formation et les publications chrétiennes ²⁴⁸.

L'exhortation apostolique, dans son paragraphe sur les fidèles laïcs, propose aux paroisses et aux mouvements laïcs d'élaborer une formation catéchétique, spirituelle et théologique²⁴⁹. Le pape Jean-Paul II donne l'exemple de centres de formation pour adultes et des moyens de communication sociale qui permettraient de diffuser l'enseignement de l'Eglise²⁵⁰ à tous les Libanais intéressés. Il ajoute qu'il faut proposer aux jeunes « une formation intellectuelle et spirituelle solide » ²⁵¹ pour qu'ils puissent collaborer à

²⁴² *Lineamenta*, op. cit., n° 44, p. 46.

²⁴³ Cf. *id*.

²⁴⁴ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 26, p. 28.

²⁴⁵ Cf. EA, n° 39, pp. 60-63.

²⁴⁶ *Lineamenta*, op. cit., n° 45, p. 46.

 $^{^{247}}$ Cf. *ibid.*, n° 45, p. 47 ; *Instrumentum Laboris*, n° 61, pp. 55-56 ; EA, n° 71 et 73, pp. 113-118.

²⁴⁸ Cf. Instrumentum Laboris, n° 62, p. 56. Cf. EA, n° 66, pp. 104-106.

²⁴⁹ Cf. EA, n° 45, p.72.

²⁵⁰ Cf. *ibid.*, n°45, p. 73.

²⁵¹ *Ibid*, n°51, p. 82.

l'édification de la société. De même, en parlant des associations laïques il évoque une « formation humaine et religieuse approfondie et permanente »²⁵².

3. L'éducation

Quant à l'éducation, les membres du Conseil du synode ont encouragé l'élaboration de programmes éducatifs scolaires et universitaires, la formation et l'orientation professionnelle, la fondation de bibliothèques publiques et la lecture et l'échange²⁵³. Les bases culturelles, spirituelles et morales de l'éducation doivent former des laïcs actifs dans leur pays qui abordent l'homme d'une vision illuminée par la foi²⁵⁴.

Dans un Liban où la diversité communautaire est remarquable, Il faut d'une part éduquer à l'ouverture et à la diversité des expressions religieuses – comme les rites, les célébrations, les liturgies, les communautés – dans une unité plus riche²⁵⁵. D'autre part, il est nécessaire de profiter de l'éducation civique et politique pour initier et former aux droits de l'homme, aux valeurs éthiques, civiques et démocratiques, au « pluralisme intercommunautaire » libanais, au sens de la responsabilité et du bien commun, à la solidarité et à l'engagement²⁵⁶.

Quant aux universités, nous y retrouvons la pastorale universitaire qui œuvre aussi pour une formation approfondie des laïcs²⁵⁷.

4. L'enseignement universitaire

Ce n'est que dans les textes traitants l'enseignement universitaire que nous retrouvons certaines pistes de réflexion pour la formation des laïcs au Liban.

Les Lineamenta ne mentionnent pas la formation universitaire. En évoquant les instituts universitaires pour l'enseignement religieux, l'Instrumentum Laboris donne certaines idées sur la formation chrétienne ²⁵⁸ mais c'est l'exhortation apostolique qui

²⁵² *Ibid.*, n° 74, p. 118.

²⁵³ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 91, p. 94.

²⁵⁴ EA, n° 106, p. 168.

²⁵⁵ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 75, pp. 71-72.

²⁵⁶ Cf. *ibid.*, n° 94, p. 98; n° 56-57-58, pp. 51-54.

 $^{^{257}}$ Cf. EA, n° 110, p. 173. Voir aussi sur la formation par l'éducation : EA, n° 108-109, pp. 171-173.

²⁵⁸ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 88, pp. 89-91.

développe mieux ce thème²⁵⁹. Celle-ci explique en détail la formation religieuse dans les universités.

Ses objectifs sont, d'un côté, la garantie de « la présence chrétienne » dans les universités à travers une réflexion académique « à la lumière de la foi » sur les « disciplines du savoir humain » ²⁶⁰. De l'autre, l'enseignement doit être basé « sur la culture chrétienne et sur une vision intégrale de l'homme conforme au patrimoine anthropologique, moral et théologique de l'Eglise » ²⁶¹.

Cette formation permet aux fidèles laïcs de s'engager dans un dialogue interculturel dans leur société libanaise et de développer « une culture en harmonie avec la foi »²⁶² pour qu'il puisse grandir dans leur vie spirituelle et donner un témoignage authentique dans leurs milieux.

Par ailleurs, cet enseignement se réalise au niveau exégétique, théologique, philosophique et spirituel. Ainsi, il aide les laïcs à s'engager dans leur vie quotidienne à travers une spiritualité du travail et en vivant les principes de la doctrine sociale de l'Eglise²⁶³. Cette dernière n'est pas assez connue par les fidèles laïcs. Les textes proposent de la propager et de l'actualiser²⁶⁴. La mise en œuvre de cette doctrine implique une étude du problème, qu'il soit social ou professionnel ou autre, ensuite une analyse de la situation pour trouver enfin des solutions possibles à poursuivre. L'assemblée propose que cet enseignement soit intégré dans la catéchèse des paroisses, des écoles et des universités²⁶⁵.

Nous pouvons déduire que l'assemblée spéciale du synode pousse les laïcs à se former dans des instituts religieux pour qu'ils puissent remplir leur rôle comme signes de l'Eglise et apporter leur propre contribution dans leur milieu libanais en vue de promouvoir la personne humaine et de témoigner du royaume de Dieu.

²⁵⁹ Cf. EA, n° 75-76, pp. 119-122.

²⁶⁰ *Ibid.*, n° 75, p. 119. Cf. *Instrumentum Laboris*, op. cit., n° 88, p. 91.

²⁶¹ EA, n° 75, p. 119.

²⁶² *Ibid.*, n° 75, p. 120.

²⁶³ Cf. AA, n° 76, pp. 120-121.

²⁶⁴ Cf. Instrumentum Laboris, op. cit., n° 80, pp. 79-82.

²⁶⁵ Cf. *ibid.*, n° 80, p. 81.

CHAPITRE VIII PERSPECTIVES NOUVELLES POUR LE LAÏC AU LIBAN

La dimension essentielle de l'identité du laïc est son appartenance à l'Eglise de par le baptême, sa dimension existentielle est la mission qu'il exerce dans le monde²⁶⁶. Il lui revient donc d'une part de prendre conscience de son identité qui l'aide à saisir sa vocation et sa mission et d'autre part de remplir sa mission en tant que signe de l'Eglise et du Christ dans le monde en se formant en permanence.

Au Liban, le laïc est appelé à être présent comme signe de l'Eglise. Or, sa mission s'inscrit dans un contexte spécial marqué surtout par la diversité communautaire. Les procédures de son engagement chrétien sont donc spécifiques et investissent des qualités et des compétences adaptées à la situation de l'Eglise du Liban. Notons-là l'importance d'une présence chrétienne, d'un dialogue et d'une convivialité dans un pays tel le Liban. Par conséquent, sa formation doit correspondre aux axes qui caractérisent sa mission.

A partir de ce que nous avons dit sur le laïc dans l'enseignement de l'Eglise catholique et dans les textes de l'Eglise particulière lors du synode pour le Liban, nous avons expliqué comment le laïc se révèle signe de l'Eglise dans son contexte libanais. A présent, nous ferons une lecture critique de certains points de l'Exhortation apostolique post-synodale, « une espérance nouvelle pour le Liban » et dire ce que peuvent être les nouvelles perspectives pour que le laïc puisse vraiment à travers sa mission rendre présente l'Eglise là où il vit.

A. Lecture critique de certains points

Les axes étudiés et développés en pratique à travers les textes du Synode pour le Liban donnent-ils au laïc la conscience de son identité et de sa vocation ? La formation proposée par l'exhortation apostolique est-elle suffisante pour que le laïc puisse remplir convenablement sa mission au Liban ? La réflexion sur la mission du laïc répond-elle à la théologie du laïcat comme signe de l'Eglise dans son milieu libanais ?

Les Lineamenta, l'Instrumentum Laboris, les extraits des interventions et les textes de l'assemblée spéciale sont des textes préparatoires. L'Exhortation apostolique post-synodale, une espérance nouvelle pour le Liban est le seul texte officiel publié par le

Troisième Partie : le laïc au Liban

²⁶⁶ Cf. supra, première partie, chap. I, B, pp. 8-10.

synode. Elle est le fruit du travail de l'Eglise du Liban et l'engage tout entière. De ce fait, ce sont des points précisément de l'exhortation apostolique que nous allons étudier.

1. Idées générales

Le langage de l'exhortation apostolique n'est pas directif. Le pape Jean-Paul II parle en proposant des pistes de réflexion et des procédés pour l'action au Liban en tant qu'Eglise. Son style permet une meilleure réception des textes même si pratiquement l'écoute, l'assimilation et l'engagement nécessitent du temps. Le pape demande aux chrétiens de recevoir le synode c'est-à-dire, selon le père J. CORBON, de le « réintégrer dans la mémoire vivante » et de le « traduire dans l'agir chrétien »²⁶⁷ en resituant « chaque question dans sa problématique spécifique et contextuelle »²⁶⁸.

Nous remarquons que certaines questions ne figurent pas dans cet écrit ou ont été « traitées brièvement ou globalement » ²⁶⁹ parce que l'exhortation apostolique développe ce qui a été souligné dans les interventions et les votes des pères synodaux dans un contexte social et temporel déterminé. Même si des questions, telle la formation œcuménique, n'ont pas été traitées dans les textes, elles ne doivent pas être négligées dans la pratique par les membres de l'Eglise. Par ailleurs, les Lettres des patriarches catholiques d'Orient contiennent des réflexions sur des thèmes non approfondis dans l'exhortation apostolique comme la présence chrétienne au Liban et la formation des fidèles laïcs.

L'exhortation apostolique est fidèle à la mission de l'Eglise énoncée dans la deuxième partie²⁷⁰. L'Eglise du Liban se révèle comme peuple de Dieu en marche et en œuvre vers et pour le royaume. Nous retrouvons les grandes lignes de sa vocation spécifique au Liban qui tend comme dans le monde entier vers le royaume. Elle est appelée surtout à être présente dans la réconciliation, le pardon, la paix, la convivialité et le dialogue²⁷¹. Elle est ainsi sacrement universel de salut au Liban et au Proche-Orient.

²⁶⁷ CORBON Jean, « Réflexions sur la réception de l'Exhortation Apostolique postsynodale pour le Liban », in : *Proche-Orient Chrétien*, T. 48 (1998), p. 75.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 79.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 80.

²⁷⁰ Cf. supra, deuxième partie, chap. III, A, pp. 24-26.

²⁷¹ Cf. supra, troisième partie, chap. VI, B, pp. 49-55.

Quant au laïc, un changement de mentalité se perçoit à travers ce synode. Vatican II a apporté son influence sur l'Eglise du Liban et le laïc s'avère présent et responsable²⁷². Il rend présent l'Eglise, communauté de vie et corps du Christ, il est signe de celle-ci dans son milieu. C'est surtout à travers la présence chrétienne²⁷³ dont parlent les patriarches d'Orient que nous pouvons comprendre sa vocation spécifique. En fait, la présence de l'Eglise au Liban implique la présence du laïc comme signe de l'Eglise dans son milieu, dans sa société, dans son espace.

L'insistance sur l'unité dans la diversité caractérise l'exhortation apostolique. Cette dominante influence la mission du laïc et donc sa formation sur le plan ecclésial comme sur le plan national²⁷⁴.

2. Sur la mission du laïc

L'exhortation apostolique demande aux fidèles laïcs de sortir de leur repli sur euxmêmes en face des difficultés signalées au début du texte pour s'engager pleinement dans la société libanaise et proche-orientale. Ainsi, les laïcs sont appelés à vivre dans le monde et à y être présents et actifs. La conception du laïc signe dans le monde s'éclaire par l'espérance qu'il sème face aux difficultés et par l'attente qu'il encourage en vue du royaume de Dieu par un chemin dans l'Eglise.

En partant de la spécificité de la mission de l'Eglise au Liban, l'exhortation insiste sur la paix, la réconciliation et la présence chrétienne dans l'engagement du laïc dans la société. En fait, les moyens posés pour vivre selon le Christ et évangéliser son milieu répondent à la spécificité de l'Eglise du Liban. Cette mission propre au Liban est bien développée et le texte réussit à montrer l'importance de la présence chrétienne de paix, de dialogue interreligieux et de convivialité à travers une inculturation de l'Eglise au Liban.

Les textes insistent sur l'engagement social et politique du laïc dans le monde et parlent en détail des modalités de cet engagement. Toutefois, il serait utile de préciser les caractéristiques et les exigences des relations entre les jeunes de différents courants politiques ou religieux et d'évoquer et expliciter la collaboration des familles pour la convivialité. De plus, il faut noter l'importance de l'œcuménisme et y motiver les fidèles laïcs. Egalement, il serait intéressant d'inciter les laïcs au dialogue avec les musulmans

²⁷² Cf. SICKING Thom, op. cit., p. 431.

²⁷³ Cf. supra, troisième partie, chap. VI, B, 1, pp. 49-52.

²⁷⁴ Cf. SICKING Thom, op. cit., p. 422.

après une histoire de conflits religieux et même fanatiques dans les domaines de l'éducation, de la politique et du travail social entre libanais.

3. Sur la formation du laïc

En ce qui concerne la formation pour la mission dans le monde, nous ne trouvons aucun texte à titre distinct discutant la formation des fidèles laïcs dans ses objectifs et ses dimensions. Ce n'est que dans quelques passages synodaux que la formation des chrétiens et quelquefois celle des laïcs proprement dite est signalée. Par exemple, l'évocation de la formation a lieu souvent dans des textes sur le renouveau pastoral et lorsqu'il s'agit du service éducatif.

L'enseignement de la parole de Dieu, le catéchisme, l'éducation et l'enseignement universitaire répondent à la formation intellectuelle et pratique, à une intelligence de la foi et à un engagement dans la vie du monde.

La formation théologique et pratique pour le dialogue interculturel et pour l'action dans les différents domaines de la vie a été mentionnée. Cependant, les textes pourraient insister sur les axes d'une formation au dialogue et à la convivialité surtout au niveau des relations entre les Libanais et de leur manière de vivre ensemble.

B. Perspectives nouvelles

Le laïc libanais mène une vie quotidienne entre les membres de sa famille, dans son entourage professionnel et avec ses amis. Il risque de ne pas agir en tant que chrétien là où il vit, de ne pas rendre présente la communauté ecclésiale à laquelle il appartient et de se contenter d'une appartenance socioculturelle au christianisme.

Dans ce qui suit, à partir de trois axes principaux, une prise de conscience, une réponse active de toute l'Eglise et une formation, nous proposons un schéma pour le laïc libanais, pour qu'il réussisse sa mission comme signe de l'Eglise dans le monde.

1. Une prise de conscience

Avant tout, il faut rejoindre le vécu du laïc pour réussir à l'éveiller à l'initier à une prise de conscience de son identité et de sa vocation pour qu'il puisse ensuite s'engager dans le monde. Lorsque le laïc prendra conscience de son identité, il comprendra l'importance de son appartenance à l'Eglise et de son œuvre pour le royaume de Dieu. Il

Troisième Partie : le laïc au Liban

ne sera plus un chrétien passif mais passera à une intelligence de la foi et comprendra que sa mission n'est pas seulement ecclésiale mais aussi nationale et universelle²⁷⁵.

En effet, c'est à travers les fidèles laïcs que se transmet la culture, ce sont eux les promoteurs du message évangélique comme Bonne Nouvelle là où ils sont. De ce fait, ils sont appelés à être présents comme chrétiens au Liban et au Proche-Orient, au sein même d'une diversité socioculturelle. Les patriarches catholiques insistent sur le fait que l'Eglise ne se mesure pas par des statistiques mais par la conscience que ses fidèles ont de leur vocation et de leur mission²⁷⁶. Ils ne doivent pas fuir en émigrant mais réaliser le royaume dans leur propre milieu et comprendre la grande importance de leur présence active dans ce monde arabe.

Par ailleurs, la spécificité de la mission du laïc étant le monde, les laïcs libanais ne devraient pas s'intéresser au travail dans les structures hiérarchiques de l'Eglise. C'est surtout dans le monde qu'ils sont invités à agir pour incarner l'Eglise et la foi chrétienne parce que c'est là justement qu'ils sont en train de vivre. Leur engagement dans la cité a été encouragé par le pape Jean-Paul II tout au long de son exhortation pour le Liban.

Ainsi, la prise de conscience des laïcs de leur identité, de l'importance de leur présence active au Liban et au Proche-Orient et de leur engagement au sein de la société civile leur permet de faire un premier pas pour être signe de l'Eglise dans le monde.

2. Une réponse de toute l'Eglise

Cette prise de conscience, malgré le concile Vatican II et le Synode pour le Liban, n'a pas eu lieu encore dans l'ensemble de l'Eglise du Liban, laïcs, religieux et hiérarchie. La mentalité cléricale de la société libanaise et d'autres difficultés d'ordre national et socio-économique entravent la réception des fruits du synode par tous les membres de l'Eglise. L'Exhortation apostolique post-synodale a été mise en marche mais elle n'est pas vraiment réalisée par tous.

²⁷⁵ Cf. SALLOUM Georges, « Une espérance nouvelle pour le conseil de l'apostolat des laïcs », in : COLLECTIF, *Renouveau des Eglises orientales catholiques*, coll. de l'ISSR, USJ, Imp. St. Paul – Jounieh, Liban, [s.d.], pp. 61-62.

²⁷⁶ Cf. supra, troisième partie, chap. VI, B, 1, p. 50.

Cette situation agit négativement sur l'engagement social du laïc. Par suite, pour promouvoir la mission du laïc dans le monde, il faut que toute l'Eglise intègre la vocation même de ce laïc.

a. Changement de mentalité

Le laïc est membre de l'Eglise et rend présente celle-ci. Du point de vue social, les Libanais ne prennent pas au sérieux la parole du laïc sur les sujets chrétiens. Ils mettent en doute ses dires et préfèrent avoir affaire « aux représentants de la religion » comme les prêtres. Ils ne prennent pas au sérieux les explications données par le laïc même formé et manquent de confiance en lui. C'est à partir de cet angle-là que nous pouvons comprendre l'importance d'un renouvellement des mentalités. Toute la société libanaise est invitée à changer et c'est par l'habitude que les mentalités évoluent. C'est pour cette raison alors que les laïcs devraient s'affirmer dans leur identité en attendant qu'à long terme leur mission dans la société soit moins difficile.

D'autre part, pour que la mission du laïc soit authentique, qu'il arrive à être signe de l'Eglise dans le monde et que ce dernier croit en sa parole, une condition est requise ; la hiérarchie est appelée elle aussi à vivre une conversion. Non seulement le laïc est invité à agir - bien qu'il soit le premier responsable - mais ce sont aussi les prêtres, les religieux et tous les chrétiens libanais qui ont le rôle de prendre connaissance puis conscience de l'enseignement de l'Eglise catholique et de celle du Liban. Leur tâche est de faciliter la mission du laïc pour qu'il soit crédible là où il témoigne de sa foi.

Finalement, donnons un exemple qui illustre la collaboration entre laïcs et hiérarchie. En effet, la confiance manque entre les deux partis. D'un côté, les prêtres et les évêques sont appelés à laisser les laïcs prendre des responsabilités et leur reconnaître une participation à la préparation des décisions dans l'Eglise. Ceci leur permettra à eux d'abord d'être plus sûrs d'eux-mêmes et donc de s'engager, confiants, dans le monde et à la société ensuite de voir que le laïc représente et rend présente l'Eglise et de déplacer ainsi ses idées préconçues. De l'autre, les laïcs doivent non seulement avoir le courage mais aussi et d'abord la conscience de leur droit et de leur devoir de prendre en charge leur mission de signe de l'Eglise dans le monde.

b. Exemples pratiques pour la mission

Troisième Partie : le laïc au Liban

En ce qui concerne la situation nationale, les fidèles laïcs sont fortement appelés à s'engager politiquement. Ils ont le devoir de dire la vérité avec courage dans un voisinage qui a infiniment peur de la révéler. C'est à eux que revient la responsabilité de prendre des initiatives dans tous les domaines avant de commencer par quémander leurs droits.

Quant à l'engagement dans cette vie politique et publique, nous pouvons puiser des pistes de réflexion et d'action dans les lettres des patriarches d'Orient. Ces textes expliquent comment œuvrer en respectant l'unité et les « différentes sensibilités, en veillant au risque de dérapage idéologique, et en insistant sur la nécessité de la cohérence pour éviter la dichotomie entre les valeurs évangéliques et le quotidien de la cité »²⁷⁷. M. G. SALLOUM donne des exemples pratiques : dynamiser les mouvements comme celui des anciens de la pastorale universitaire et créer des aumôneries pour tous les secteurs professionnels²⁷⁸.

Les problèmes économiques au Liban sont à l'origine de différentes attitudes que le laïc est obligé de prendre dans son milieu professionnel. Souvent, le laïc se trouve soumis malgré lui à des ordres menaçants pour éviter de mettre en danger son salaire et sa vie professionnelle donc ses revenus et sa famille. Ce genre de situations pénibles interdit le laïc de vivre son engagement chrétien avec authenticité. En réalité, c'est la justice qui fait défaut, justice dont l'état est responsable et à laquelle il faut éduquer au lieu d'initier à la recherche du pouvoir et de la domination. Toutefois, cette injustice peut devenir aussi un lieu d'engagement et de manifestation de la mission du laïc comme signe du royaume. C'est en l'affrontant à travers des syndicats par exemple que le laïc témoigne de l'Eglise.

Par ailleurs, les fidèles laïcs doivent être moins exigeants et plus tolérants dans leur vie professionnelle du point de vue matériel ou en ce qui concerne leurs fonctions et statuts professionnels. A la manière des premiers chrétiens, ils sont menés à s'entraider et à se soutenir dans leur vie sociale sans discriminer et marginaliser ceux qui ne leur sont pas identiques au niveau social, religieux ou matériel.

Il ne faut pas oublier l'approfondissement de la foi qui permet au laïc de maintenir une harmonie entre sa vie dans le monde et sa vie religieuse dans l'Eglise. Nous proposons de créer des lieux d'échange proches des lieux de vie, des rencontres comme cellules de base pour aller dans le monde et rapprocher vie dans le monde et vie dans l'Eglise. Ces lieux d'échange peuvent être des communautés professionnelles qui rassemblent des laïcs

²⁷⁷ SALLOUM Georges, op. cit., p. 59.

²⁷⁸ Cf. id.

qui travaillent dans un même secteur - enseignement, médecine, informatique par exemple - et donc partagent les mêmes défis et les mêmes difficultés.

Leur réunion servira à une réflexion commune sur la manière de mieux vivre leur engagement et leur mission de signe de l'Eglise là où ils travaillent. Ils pourront méditer le dialogue qu'ils sont en train de mener avec les chrétiens et non-chrétiens qui les entourent. Dans leur prière, ils offriront leurs difficultés et leurs réussites au Père. De plus, la relecture de leurs expériences permet un enrichissement interne de toute l'Eglise.

3. Une formation nécessaire

Pour que la mission du fidèle laïc soit pertinente dans le milieu libanais où il vit, la formation est un axe très important. Cependant, l'exhortation insiste peu sur celle-ci tandis que la société libanaise ainsi que le laïc en ont besoin d'urgence ; la société, pour qu'elle puisse être à l'écoute du laïc et ce dernier pour qu'il puisse avoir les compétences nécessaires pour être signe de l'Eglise dans son milieu.

a. Une formation spécifique pour la mission au Liban

Suite aux événements politiques et nationaux qui ont séparé les communautés libanaises, les thèmes de l'ouverture à l'autre différent, de la tolérance, de la rencontre et du dialogue entre chrétiens et avec les non-chrétiens constituent une base indispensable pour la formation des laïcs du Liban d'aujourd'hui. Cette formation permettra aux laïcs libanais d'être présents sans oublier leur identité mais aussi sans pratiquer le prosélytisme c'est-à-dire en évangélisant dans l'altérité.

La diversité socioculturelle demande donc une ouverture aux autres communautés chrétiennes et à une vie commune avec les autres religions. En ce qui concerne l'œcuménisme, il est important de « soutenir la commission de formation œcuménique »²⁷⁹. Pour les religions non-chrétiennes, la formation mène à les connaître ainsi que leurs valeurs et leur façon de voir l'homme, l'autre différent et le monde.

Nous proposons pour cela la création et le renouvellement des centres de formation à la culture religieuse. Les chrétiens qui ignorent l'islam, le judaïsme et la religion druze ont beaucoup de préjugés sur le musulman, le juif et le druze. Pour une vraie rencontre avec le non-chrétien, en plus d'une culture religieuse, il faut apprendre à le connaître dans sa vérité et non à travers ses pensées et sa manière personnelle et intime de croire.

²⁷⁹ SALLOUM Georges, op. cit., pp. 60-61.

La formation à la convivialité et à ses valeurs dans les familles, les écoles, les universités, les mouvements chrétiens et les paroisses enthousiasme les laïcs au dialogue catholique, œcuménique et interreligieux.

b. Une formation intellectuelle, pratique et spirituelle

Le laïc a besoin aussi d'une formation pratique, intellectuelle et spirituelle qui soit permanente.

Le conseil de l'apostolat des laïcs suggère des « journées de formation aux différents corps professionnels constitués », c'est-à-dire les syndicats et les ordres.

Tous les laïcs sont engagés pour la formation à la doctrine sociale de l'Eglise puisqu'ils sont participants actifs de la vie politique, sociale, économique et professionnelle. Ils seront conscient ainsi du message du Liban²⁸⁰ et de leur mission dans l'Eglise du Liban. A travers cette doctrine, ils peuvent être initiés « à un usage intelligent et efficace des moyens de communication : évangéliser les médias et médiatiser l'évangélisation »²⁸¹.

De plus, une catéchèse des adultes est à encourager en vue d'une réception du concile Vatican II, de l'exhortation apostolique « Une espérance nouvelle pour le Liban » et des Lettres des patriarches catholiques d'Orient.

Par ailleurs, un engagement dans la recherche intellectuelle permet un agir dans la société libanaise. C'est dans ce sens que le conseil des patriarches catholiques d'Orient propose deux sortes de formation, une « formation à la foi »²⁸² qui permet le passage d'une foi comme héritage à un acquiescement personnel. Il faut donc répandre « la culture religieuse, la conscience d'Eglise et l'expérience spirituelle auprès des adultes dans le cadre des institutions et des centres spécialisés »²⁸³. Le laïc pourra comprendre le sens de son appartenance au Christ, à l'Eglise et à la société.

²⁸⁰ Cf. SALLOUM Georges, op. cit., p. 59.

²⁸¹ *Ibid.*, pp. 60-61.

 $^{^{282}}$ Conseil des Patriarches catholiques d'Orient, « La présence chrétienne en Orient : témoignage et mission », op. cit., n° 22, p. 600.

Quant à la « formation religieuse » ²⁸⁴, le conseil parle d'une éducation pour la maturation dans les différents domaines de la vie chrétienne. C'est une formation permanente qui peut avoir lieu à la maison, à l'école ou à la paroisse. Elle est « dogmatique, éducationnel[le] et spirituel[le] » ²⁸⁵.

Enfin, une formation commune entre laïcs, prêtres et autres membres de l'Eglise serait d'une grande utilité pour connaître la vocation de chacun et l'importance de sa propre mission, pour l'aider à s'affirmer dans son identité et sa mission en le respectant et en lui facilitant la tâche.

Finalement, dans une société pluraliste comme la nôtre, les pistes de réflexion proposées ont pour rôle primordial d'initier les laïcs dès leur plus jeune enfance à l'ouverture à tout autre différent, au dialogue avec lui et à une vie commune avec différentes communautés. Elles permettent aussi de leur apprendre l'importance de leur présence chrétienne au Liban et au Moyen-Orient. Sans nier mais en assumant l'histoire conflictuelle du passé, les laïcs sont appelés à être des messagers de paix et de réconciliation pour signifier l'Eglise qu'ils sont partout où ils se trouvent.

²⁸⁴ *Ibid.*, n° 23, p. 600.

²⁸⁵ *Id*.

CONCLUSION

A la fin de ce travail, plusieurs conclusions peuvent être déduites concernant le laïc, sa mission et les enjeux de sa présence missionnaire dans le contexte libanais.

Le laïc appartient au peuple et sa mission spécifique est le monde. C'est là qu'il est appelé à être et à signifier sa présence. Son identité de membre d'Eglise l'invite à s'engager pour la mission surtout dans le monde. Sa vocation est fondée sur le Christ et sa mission est inscrite dans celle de l'Eglise, sacrement universel de salut. De par son identité, sa vocation et sa mission, le laïc se révèle signe de l'Eglise dans le monde et rend présente celle-ci là où il vit.

Quant au laïc libanais, il remplit sa mission spécifique à l'intérieur de celle de l'Eglise du Liban. De ce fait, dans un pays constitué de diverses communautés religieuses, le laïc devient signe de l'Eglise dans son milieu par sa présence au Liban, en frayant continuellement un chemin de dialogue interreligieux et en menant une vie commune avec l'autre différent.

Toutefois, l'exhortation apostolique, Une espérance nouvelle pour le Liban, montre que le laïc libanais fait face à des difficultés qui l'interdissent de remplir pleinement sa mission. Nous avons donc proposé des perspectives pour une meilleure réalisation de l'engagement du laïc dans la société libanaise.

Les laïcs sont d'abord invités à prendre conscience de leur identité, leur appartenance à l'Eglise et l'importance de leur présence chrétienne au Liban et dans le Proche-Orient. Cette prise de conscience devient une réponse de toute l'Eglise. Celle-ci comprendra la place du laïc et sa mission et facilitera donc son œuvre. Ce changement de mentalité s'opère au fur et à mesure que le fidèle laïc occupe sa place chrétienne dans le monde en assumant les multiples menaces qui mettent en jeu l'authenticité de son engagement chrétien. Pour cela, une formation pratique, intellectuelle et spirituelle est nécessaire. Elle doit être spécifique pour les laïcs libanais donc être orientées vers toutes les formes de dialogue.

Ces perspectives expliquent pour le laïc les grandes lignes de sa présence missionnaire dans son milieu et donc celle de l'Eglise au Liban. Elle sera plus fidèle à sa mission lorsque ses membres qui la rendent présente dans le monde œuvrent réellement pour le royaume de Dieu.

Mais ces perspectives réaliseront-elles la mission du laïc au Liban ? N'y aurait-il pas de nouvelles difficultés qui entraveront la mise en place d'un projet pour le laïc ? Jusqu'à quel point pourrait-on motiver les personnes et évoluer les mentalités ?

Ce travail pourrait ainsi être complété par des enquêtes sur terrain pour comprendre comment les laïcs eux-mêmes et les autres membres de la société conçoivent la présence du laïc dans le monde civil et ce qu'ils pensent des perspectives proposées dans ce travail. Plus encore, nous pourrons faire des recherches sur les textes synodaux d'autres Eglises en vue de situer l'évolution de la mission des laïcs du Liban par rapport à ceux d'autres pays.

Pour terminer, « En un temps où chacun est tenté de se replier sur une identité déjà possédée, le chrétien sait que son identité se dessine au long d'un chemin, jamais abouti, de conversion »²⁸⁶. L'identité du laïc est donc un chemin permanent non seulement de sa propre conversion mais aussi de celle de tous ceux qui le rencontrent parce qu'il n'est pas signe pour lui-même ou pour les membres de son Eglise, mais pour le monde et la société civile. Son identité en devenir s'inscrit donc dans celle de l'Eglise en marche vers le royaume de paix, de justice et d'amour. C'est dans un chemin de communion et d'évolution que le laïc accueille activement son identité au sein d'une Eglise qui, elle aussi, reçoit le royaume déjà là mais pas encore.

²⁸⁶ GROUPE PAROLES, *Une Eglise pour le XXI^e siècle. Livre blanc*, Bayard/Desclée de Brouwer, Paris, 2001, p. 219.

Bibliographie

Sources

Al-Mungid fi l-lugha l-'arabiyya l-mu'asira, Dar al-Machreq, Beyrouth, Liban, 2000, 1641 p.

Catéchisme de l'Eglise Catholique, Nouvelle édition, CENTURION/Cerf/FLEURUS-MAME/CECC, France, 1999, 975 p.

Catholicisme - hier, aujourd'hui, demain, sous la direction de JAQUEMET G., Letouzey et Ané, Paris, 1967.

Code des Canons des Eglises Orientales, Librairie Editrice Vaticane, Cité du Vatican, 1997, 1380 p.

Codex Iuris Canonici, Edition Wilson et Lafleur, Montréal, 1990, 1500 p.

Dictionnaire critique de théologie, sous la direction de LACOSTE Jean-Yves, Presses Universitaires de France, Paris, 1998, 1298 p.

Dictionnaire de Spiritualité, Beauchesne, Paris, 1965.

La Bible de Jérusalem, Cerf, 2000.

Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1994, 2247 p.

LEON-DUFOUR Xavier, Dictionnaire du Nouveau Testament, Seuil, France, 1975, 569 p.

Vocabulaire de Théologie Biblique, Cerf, Paris, 1981, 1404 p.

Ouvrages

CHIDIAC Louise-Marie, MAKSOUR Wardé et SICKING Thom, La transmission de la foi : une responsabilité partagée, Centre d'Education Religieuse des Sœurs des Saints-Cœurs, Beyrouth, 2001, 361 p.

COLLECTIF, Renouveau des Eglises orientales catholiques, coll. de l'ISSR, USJ, Imp. St. Paul – Jounieh, Liban, [s.d.], 274 p.

GROOTAERS Jan, Le chantier reste ouvert. Les laïcs dans l'Eglise et le monde, Centurion, Paris, 1988, 180 p.

GROUPE PAROLES, Une Eglise pour le XXI° siècle. Livre blanc, Bayard/Desclée de Brouwer, Paris, 2001, 225 p.

Jean-Paul II, Les Fidèles Laïcs. Exhortation Apostolique, Cerf, Paris 1991, 160 p.

Jean-Paul II, Une espérance nouvelle pour le Liban, Exhortation apostolique postsynodale aux patriarches, aux évêques, au clergé, aux religieux, aux religieuses et à tous les fidèles du Liban, cité du Vatican, 1997, 200 p.

Les Dossiers de la Documentation Catholique. Les laïcs leur mission dans l'Eglise et dans le monde, Centurion, Paris, 1985, 381 p.

Synode des évêques, assemblée spéciale pour le Liban, Le Christ est notre espérance, renouvelés par son esprit, solidaires, nous témoignons de son amour. Lineamenta, cité du Vatican, 1993, 100 p.

Synode des évêques, assemblée spéciale pour le Liban, Le Christ est notre espérance, renouvelés par son esprit, solidaires, nous témoignons de son amour, Instrumentum Laboris, cité du Vatican, 1995, 110 p.

Vatican II. Les seize documents conciliaires, FIDES Montréal et Paris, 1967, 671 p.

Articles

« Composition de l'assemblée spéciale pour le Liban du Synode des évêques », in : La documentation catholique, n° 2129 (1996), pp. 22-24.

« Message final de l'Assemblée Synodale pour le Liban », in : La documentation catholique, n° 2129 (1996), pp. 35-43.

BUSTROS Cyrille Salim, « Les enjeux du Synode spécial pour le Liban », in : La documentation catholique, n° 2129 (1996), pp. 25-32.

BUSTROS Cyrille Salim, « Résumé de deuxième Rapport de Mgr Cyrille Salim Bustros », in : La documentation catholique, n° 2129 (1996), pp. 33-34.

Communiqué final du premier Congrès des Patriarches et évêques catholiques du Moyen-Orient, « Lettre du congrès aux fils de l'Eglise », in : La documentation catholique, n° 2207 (1999), pp. 642-648.

Conférence des évêques de France, « L'apostolat des laïcs. La libre association des fidèles en vue de l'apostolat », in : La documentation catholique, n° 2215 (1999), pp. 1053-1060.

Conseil pontifical pour les laïcs, « Les laïcs confessent leur foi dans le monde d'aujourd'hui », in : La documentation catholique, n° 2201 (1999), pp. 304-306.

Conseil pontifical pour les laïcs, « Mais qu'est-ce que la sainteté signifie pour nous ? », in : La documentation catholique, n° 2232, (2000), p. 782-783.

CORBON Jean, « Réflexions sur la réception de l'Exhortation Apostolique postsynodale pour le Liban », in : Proche-Orient Chrétien, T. 48 (1998), pp. 73-90.

DANNEELS Godfried, « L'Eglise et les défis du troisième millénaire », in : La documentation catholique, n°2269 (2002), p. 437-446.

Déclaration des évêques latins du monde arabe, « Comment être chrétiens en terre d'islam », in : La documentation catholique, n°2173 (1998), pp. 38-39.

ETCHEGARAY Roger, « L'aspiration pressante à la paix au Proche-Orient », in : La documentation catholique, n° 2241 (2001), pp. 117-118.

EUART Sharon, « Les femmes dans l'Eglise d'un nouveau millénaire », in : La documentation catholique, n° 2247 (2001), pp. 417-423

HADDAD Elie, « Les laïcs entre Vatican II, le CIC et le CCEO », in : L'Alliance de la Sagesse, n° 3 (2003), pp. 34-44.

Jean-Paul II, « Avec Vatican II, l'heure du laïcat a vraiment sonné dans l'Eglise », in : La documentation catholique, n°2239 (2001), pp. 11-13.

Jean-Paul II, « Encourager la compréhension mutuelle et l'amour fraternel », in : La documentation catholique, n° 2270, (2002), pp. 458-461

Jean-Paul II, « Etre source d'espérance au Moyen-Orient », in : La documentation catholique, n° 2246 (2001), pp. 358-361.

Jean-Paul II, « Fidélité aux traditions de l'Orient chrétien », in : La documentation catholique, n° 2245 (2001), pp. 304-305.

Jean-Paul II, «L'apostolat missionnaire des laïcs», in : La documentation catholique, n° 2250 (2001), pp. 554-555.

Jean-Paul II, « La paix, pierre angulaire de l'avenir du Proche-Orient », in : La documentation catholique, n° 2224 (2000), pp. 358-359.

Jean-Paul II, « La vocation évangélique et la responsabilité des laïcs après Vatican II », in : La documentation catholique, n° 2284 (2003), pp. 54-56.

Jean-Paul II, « Pour que l'Eglise reste vivante au Moyen-Orient », in : La documentation catholique, n° 2207 (1999), pp. 641-642.

Jean-Paul II, « Pour tous, le Liban est 'une tâche commune' », in : La documentation catholique, n° 2129 (1996), pp. 34-35.

Jean-Paul II, « Visites Ad Limina des évêques français à Rome. Provinces de Clermont et Lyon, Bordeaux et Poitiers », in : La documentation catholique, n° 2309 (2004), pp. 209-222.

Jean-Paul II, « Visites Ad Limina des évêques français à Rome. Provinces de Montpellier et Toulouse, Dijon et Tours », in : La documentation catholique, n° 2308 (2004), n° 4, pp.166-178.

Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale Pastores Gregis, in : La documentation catholique, nº 2302 (2003), pp. 1001-1058

LEDUC F. et SAMIR S.K., Assemblée spéciale pour le Liban du synode des évêques : Extraits des interventions, in : Proche-Orient Chrétien, T. 46 (1996), pp. 106-159.

Lettre pastorale des Patriarches et Chefs d'Eglises du Moyen-Orient, « La signification de la présence chrétienne en Orient », in : La documentation catholique, n° 2177 (1998), pp. 240-242.

Lettre pastorale du Conseil des Patriarches catholiques d'Orient, « La présence chrétienne en Orient : témoignage et mission », in : La documentation catholique, n° 2052 (1992), pp. 595-611.

SFEIR Nasrallah Pierre, « Le Liban doit reprendre son rôle dans le concert des nations », in : La documentation catholique, n° 2129 (1996), pp. 24-25.

SICKING Thom, « 'Une espérance nouvelle pour le Liban' : quelques clés de lecture de l'exhortation apostolique post-synodale », in : Proche-Orient Chrétien, T. 47 (1997), pp. 421-441.

TEISSIER Henri, « vivre le sacrement de la rencontre islamo-chrétienne », in : La documentation catholique, n° 2232 (2000), pp. 794-795.

« Communiqué final de la 24^{ème} Session Ordinaire de l'APECL pour l'Année 1990 » in : Site de l'Opus Libani [en ligne]. http://www.opuslibani.org.lb/apecl/img01090.html. (Page consultée le 27 juin 2004).

« Communiqué final du 6^e congrès du conseil des patriarches catholiques d'Orient. 1996. » in : Site de l'Opus Libani [en ligne]. http://www.opuslibani.org.lb/cpco/img00596.html. (Page consultée le 27 juin 2004).

Références électroniques

La Bible de Jérusalem, in : Site du Port Saint Nicolas [En ligne]. http://www.portstnicolas.org/article.php3?id_article=20. (Page consultée le 26 juin 2004).

Site de l'Opus Libani [en ligne]. http://www.opuslibani.org.lb. (Page consultée le 27 juin 2004).

Site de la documentation catholique [En ligne]. http://www.doc-catho.com. (Page consultée le 26 juin 2004).

Site du Monde vu de Rome [En ligne]. http://www.zenit.org. (Page consultée le 26 juin 2004).

Site du Saint-Siège [En ligne]. http://www.vatican.va. (Page consultée le 26 juin 2004).

CLEMENT D'ALEXANDRIE, « Les écrits des Pères Apostoliques », in : Site du Centre de Ressources Bibliques [En ligne]. http://www.croixsens.net/livres/clementdalexandrie.php. (Page consultée le 26 juin 2004).

Denis le PIVAIN, « La mission du laïc chrétien », in : Site de la documentation en ligne Serviam [En ligne]. http://www.serviam.net/fmiss.html. (Page consultée le 26 juin 2004).

SARRABERE Robert, « Nous projeter vers l'avenir », in : Site du diocèse d'Aire et Dax Landes [En ligne]. http://catholique-aire-dax.cef.fr/eveque-collaborateurs/officiel/avenir.htm. (Page consultée le 26 juin 2004).

VILLEMIN Laurent, « L'existence chrétienne, une existence 'appelée'? », in : Site du Service National des Vocations [En ligne]. http://snv.free.fr/jv102villemin.htm. (Page consultée le 26 juin 2004).

Références pour les normes de rédaction

Cours Techniques de travail et d'expression (1ère année ISSR)

Méthodologie de la note de recherche (ISSR)

- « Quelques règles typographiques », in : Site de l'Université Lumière Lyon 2 [en ligne], http://nte.univ-lyon2.fr/musique/Bureautique/TYPO/Typogra.html. (Page consultée le 27 juin 2004).
- « Rédaction et présentation des travaux », in : Site de l'Université de Montréal [en ligne], http://www.ebsi.umontreal.ca/guidemai/reda.htm#6. (Page consultée le 27 juin 2004).

ANDRE Jacques, « Petites leçons de typographie », in : Site de l'Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires [en ligne], http://www.irisa.fr/faqtypo/lessons.pdf. (Page consultée le 27 juin 2004).

STOFFEL Berno, « Modèle de présentation de travaux écrits », in : Site de l'université de Fribourg [en ligne], http://www.unifr.ch/sr/SL_DOC_MOD_TRAVAUX_ECRITS.pdf. (Page consultée le 27 juin 2004)

Outil de recherche

ICTUS WIN

Table Des Sigles

AA Apostolicam Actuositatem (Concile Vatican II)

CCEO Corpus Canonum Ecclesiarum Orientalium (Concile Vatican II)

CIC Codex Iuris Canonici

CL Jean-Paul II, Les fidèles laïcs (Christifideles Laici). Exhortation

Apostolique, Cerf, Paris 1991, 160 p.

EA Jean-Paul II, Une espérance nouvelle pour le Liban, Exhortation

apostolique post-synodale aux patriarches, aux évêques, au clergé, aux religieux, aux religieuses et à tous les fidèles du Liban, cité du Vatican,

1997, 200 p.

GE Gravissimum Educationis (Concile Vatican II)

GS Gaudium et spes (Concile Vatican II)

LG Lumen Gentium (Concile Vatican II)

Table Des Matières

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE: LE LAÏC DANS L'EGLISE	5
CHAPITRE I L'IDENTITE DU LAÏC DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE CATHOLIQUE 6	
A. Origines du terme 'laïc'	6
B. Les trois dimensions de l'identité du laïc selon Vatican II	7
C. Le statut du laïc dans le Droit Canonique	9
D. L'importance des sacrements dans l'identité du laïc	. 11
1. Le Baptême	. 11
2. La Confirmation	. 12
3. L'Eucharistie	
CHAPITRE II LE SENS THEOLOGIQUE DE LA VOCATION DU LAÏC	
A. Le Christ, fondement de la vocation du laïc	
1. Les laïcs envoyés par le Christ	
2. Les laïcs participants à la triple vocation du Christ	. 16
B. La participation à la création et au projet du royaume	. 17
C. La vie spirituelle, base de toute vocation	
D. La diversité des vocations des laïcs	. 19
DEUXIEME PARTIE: LE LAÏC DANS LE MONDE	22
CHAPITRE III LA MISSION DU LAÏC INSCRITE DANS LA MISSION DE L'EGLISE	23
A. L'Eglise, peuple de Dieu en mission	. 23
1. L'Eglise, peuple cheminant vers le royaume	. 23
2. L'Eglise, sacrement universel de salut	
B. La mission du laïc dans la mission de l'Eglise	
1. La mission du laïc dans l'Eglise-mission	
a. Lien essentiel et existentiel entre le laïc et l'Eglise	
b. L'appartenance à l'Eglise-mystère	
c. La participation à l'Eglise-communion	. 27
d. La co-responsabilité dans l'Eglise-mission	
2. La spécificité de la mission du laïc	
CHAPITRE IV LE SENS THEOLOGIQUE DE LA MISSION DU LAÏC DANS LE MONDE	31
A. La notion biblique de 'signe'	.31
Dans l'Ancien Testament	. 32
2. Dans le Nouveau Testament	. 33
B. La dimension christologique de la mission du laïc	21
1. Le laïc, signe de la vie nouvelle en Christ	

2. Le laïc, signe de l'amour du Christ	36
C. La dimension ecclésiologique de la mission du laïc	
1. Le laïc, signe de l'Eglise, corps vivant du Christ	36
2. Le laïc, signe de l'Eglise, chemin vers le royaume	37
CHAPITRE V LA FORMATION DU LAÏC A LA MISSION DANS LE MONDE	
A. Importance et objectifs de la formation	39
B. Circonstances de la formation	
C. Champs de formation	41
TROISIEME PARTIE: LE LAÏC AU LIBAN	43
CHAPITRE VI L'EGLISE AU LIBAN	44
A. Le contexte libanais de l'Eglise	44
1. Bref aperçu sur la situation du Liban	44
2. Spécificité de la mission du Liban	45
B. Vocation et mission de l'Eglise au Liban	47
1. Présence chrétienne	48
a. Incarnation dans l'Orient	48
b. Réconciliation et paix	49
c. Présence missionnaire	49
2. Dialogue islamo-chrétien	50
a. Les lieux de dialogue	50
b. Les caractéristiques du dialogue	51
3. Convivialité	
CHAPITRE VII LE LAÏC LIBANAIS, SIGNE DE L'EGLISE DANS SON MILIEU	
A. Le laïc au Liban	53
1. Sens du terme 'علماني'	
2. Le laïc libanais, signe du Christ dans son milieu	54
3. Le laïc libanais, signe de l'Eglise dans la société	54
4. Le laïc libanais, envoyé par le Christ au Liban	55
B. L'engagement du laïc dans la société libanaise	56
1. La mission du laïc dans son milieu	56
a. Engagement social	57
b. Engagement socio-économique	58
c. Engagement sociopolitique	59
d. Engagement médiatique	60
2. Vocations particulières de laïcs	60
.a Les femmes	61
b. Les jeunes	61
c. Les familles	
C. Les formes particulières de la formation du laïc libanais	62
1. La parole de Dieu	62

2. La catéchèse	63
3. L'éducation	64
4. L'enseignement universitaire	64
CHAPITRE VIII PERSPECTIVES NOUVELLES POUR LE LAÏC AU LIBAN	
A. Lecture critique de certains points	66
1. Idées générales	67
2. Sur la mission du laïc	68
3. Sur la formation du laïc	69
B. Perspectives nouvelles	69
1. Une prise de conscience	69
2. Une réponse de toute l'Eglise	
a. Changement de mentalité	
b. Exemples pratiques pour la mission	
3. Une formation nécessaire	73
a. Une formation spécifique pour la mission au Liban	73
b. Une formation intellectuelle, pratique et spirituelle	74
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	78
TABLE DES SIGLES	84
TABLE DES MATIERES	85